

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamashita  
INCORPORÉE.

## LA VOIRIE DANS LE COMTE

Les travaux de semences étant terminés presque partout dans la campagne de notre comté les cultivateurs, dans les paroisses où il doit se faire des travaux de gravelage, ont commencé à charroyer le gravois.

Malgré les ressources relativement restreintes mises cette année par le gouvernement à la disposition des députés M. Bouchard a réussi, jusqu'à ce moment, à obtenir passablement d'argent pour l'amélioration des chemins dans notre comté.

La route St-Hyacinthe-St-Denis dont on parle depuis une dizaine d'années sera à moitié terminée dès cette année. Cette route sera gravelée jusqu'au village de Laprésentation et elle sera ensuite complétée en sable-glaise jusqu'à Saint-Denis.

Le conseil de la paroisse de Saint-Denis a fait l'an dernier un mille de sablage et cette année il en sablera deux autres milles, peut-être même quatre si M. Bouchard peut faire prévaloir ses vues au gouvernement.

La paroisse de Laprésentation, en 1925, a gravelé un mille de chemin et elle en gravelera un autre mille cette année. Les travaux sont commencés lundi de la semaine dernière et ils marchent assez rondement.

La paroisse de Saint-Thomas qui a commencé la dernière à l'intention de reprendre le chemin perdu. Elle fera deux milles de gravelage cette année. Elle a acheté son matériel à St-Dominique et le charroyage est commencé. Le gravois est charroyé par les gens de Saint-Dominique jusqu'aux limites de la ville de Saint-Hyacinthe ; les cultivateurs de St-Thomas prennent ce gravois à l'extrémité du pavage de la rue Laframboise et le transportent ensuite sur le chemin où ils l'établissent.

Lorsque ces divers travaux seront terminés on pourra se rendre de Saint-Hyacinthe jusqu'au rang de Salvail sur des chemins améliorés moins les deux derniers milles de la paroisse de St-Thomas qui ne seront gravelés qu'à l'automne ou qu'au printemps prochain.

M. Bouchard a aussi réussi à obtenir un octroi pour faire un demi-mille de chemin dans la paroisse de Saint-Hyacinthe-le-Confesseur à partir de la ligne du Grand-Tronc à aller jusqu'à la route du Deuxième Rang. Comme on le sait c'est sur ce chemin qu'a été tracé le projet de la route St-Hyacinthe-Drummondville. Les cultivateurs qui ont à passer sur cette partie de chemin sont particulièrement fiers de voir ces travaux s'entreprendre car ils feront disparaître un des pires endroits du comté à l'époque des mauvais chemins.

Dans la paroisse Notre-Dame on fera aussi sur ce chemin de la rivière, à partir du rang St-François en gagnant vers St-Pie, environ un demi-mille de chemin gravelé. Ce gravelage sera la continuation de la route St-Hyacinthe-St-Pie déjà commencée à partir du village Laprovidence.

M. Bouchard espère pouvoir obtenir encore de nouveaux octrois pour d'autres paroisses dans son comté. Il est certain que des travaux d'améliorations seront faits dans d'autres municipalités car dans un certain nombre les cultivateurs ont charroyé l'hiver dernier de grandes quantités de gravois pour l'étendre au cours de la présente saison.

M. Bouchard a aussi réussi à faire payer par le gouvernement des octrois qui n'avaient pas été autorisés l'an dernier. Ces octrois étaient pour la confection de chemins en gravois dont le coût avait excédé les estimés ou que l'on avait construits sur une distance plus considérable que celle portée aux plans et devis ou pour lesquels on n'avait pas obtenu de promesses d'octrois préalables.

Voici la liste de ces montants que M. Bouchard a réussi à faire payer :

Notre-Dame-de-St-Hyacinthe, Chemin St-François . . . . .	\$ 336.94
St-Denis, Chemin St-Hyacinthe . . . . .	109.40
St-Joseph-de-St-Hyacinthe, Chemin St-Pierre et St-Louis . . . . .	2,149.03
St-Damasc, Chemin rang St-Louis . . . . .	376.55
Notre-Dame-de-St-Hyacinthe, Chemin Ste-Madeleine, hiver . . . . .	381.90

Comme on le voit notre député ne néglige rien pour aider les paroisses de son comté à améliorer leurs chemins.

Relativement à la route St-Hyacinthe-Rougemont qui a été gravement endommagée par les fortes gelées de l'hiver dernier M. Bouchard et le Club d'Automobile de St-Hyacinthe se sont intéressés auprès du département de la Voirie pour voir à ce qu'elle soit mise en bon ordre au plus tôt possible.

L'entrepreneur a reçu instruction d'étendre sans délai la quantité de gravier que son contrat l'oblige à fournir au cours de l'année. Si ce chargement n'est pas suffisant le département verra à le compléter à ses frais.

Ces travaux doivent commencer incessamment.

## DISCOURS DE M. RENE MORIN A OTTAWA.

Dans notre dernier numéro, nous donnions les grandes lignes du discours de M. René Morin, député de St-Hyacinthe-Rouville, au fédéral, discours prononcé le 21 juin, à la Chambre des Communes, à Ottawa, sur la motion concernant la négociation et la ratification des traités internationaux.

Nos lecteurs nous sauront gré de la publication entière de ce discours en faveur d'une motion qui fut adoptée d'emblée à la Chambre et qui marque la conquête du parti libéral sur le terrain de notre indépendance législative.

"Il est difficile pour un modeste membre de cette assemblée, habitué à garder le silence, de prendre la parole après l'éloquent et puissant discours que nous venons d'entendre. Mon intention, monsieur l'Orateur, est d'accepter les conclusions qu'a tirées l'honorable député relativement à la résolution que nous étudions, mais si je m'accorde avec lui sur un grand nombre de points qu'il a soulevés à l'appui de cette résolution, je dois dire que je suis absolument incapable d'approuver

certaines de ces prétentions. Il peut être très bien et très facile de condamner la politique des hommes d'Etat qui ont gouverné l'Europe depuis deux ou trois siècles, et de trouver que tout ce qu'ils ont fait était mal, mais je ne suis pas en mesure de dire que si nous avions été à leur place nous eussions fait mieux. Il se peut que les nécessités de leur époque, si nous nous en rendions compte, expliqueraient et justifieraient leurs actions. L'homme n'est qu'humain et sujet à errer.

Le but de cette résolution est d'approuver la méthode proposée à la conférence impériale de 1923 pour la négociation, la signature et la ratification des traités intéressant le Canada, et, avant que la ratification d'un traité ne soit faite, d'exiger son approbation par le Parlement. C'est peut-être une méthode gênante à certains points de vue, mais c'est une protection importante et nécessaire. Une loi doit être adoptée par le Parlement, mais si elle ne donne pas de bons résultats, le Parlement peut l'abroger. Un traité, au contraire, une fois qu'il est ratifié, ne peut être mis de côté aussi facilement ; il peut lier les gouvernements qui nous suivront et notre pays dans des entreprises de la plus haute importance, et il n'est que raisonnable de ne s'y aventurer qu'après discussion complète et sous la responsabilité des représentants du peuple.

Mon intention n'est pas de discuter cette question à fond, mais d'étudier une affaire actuellement pendante, puis de tirer des conclusions à l'appui de cette résolution. Le traité de Locarno est un exemple typique d'un traité sujet à la ratification par le Canada, et un examen de ce traité considéré dans ses relations avec notre pays, fera voir la grande importance d'engagement de cette nature. Les accords de Locarno, pour être bien compris, doivent être étudiés à la lumière des traités ou conventions qui, depuis la guerre, ont été proposés ou conclus en vue de prévenir des guerres futures et d'assurer le règlement pacifique et à l'amiable, ou judiciaire, de tous les différends qui peuvent survenir entre nations.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que, du côté des Alliés, on a fait la guerre pour tuer la guerre; on devait ensuite créer une situation qui empêcherait absolument la répétition des conflits aussi brutaux, aussi sanglants et aussi stupides, et c'est surtout dans ce but que fut fondée la Société des Nations. Le pacte contient des dispositions en vertu desquelles les Etats sont obligés de tenter le règlement pacifique de leurs différends, mais il ne prescrit pas le règlement pacifique obligatoire d'un conflit. Plus tard le protocole relatif au règlement pacifique des difficultés internationales a été soumis aux différents pays, membres de la Société. Aux termes du pacte, la décision soumettant un différend à l'arbitrage ou au règlement judiciaire, devait naître d'une entente entre les intéressés. Le but principal du protocole était de prescrire que l'arbitrage ou le recours à un tribunal pouvait être invoqué à la demande d'une seule partie. L'arbitrage de tout différend international, ou son renvoi devant une cour permanente de justice internationale, furent rendus obligatoires ; toute guerre d'agression fut interdite, et toute guerre entreprise en violation des engagements contenus dans le pacte ou dans le protocole fut qualifiée de guerre d'agression. Le protocole a été rejeté par l'empire britannique ; il a fallu trouver une autre méthode d'amender la situation et les accords de Locarno ont été négociés et signés le 16 octobre 1925. Jusque-là l'Allemagne n'avait pas été admise à la Société des Nations, et elle n'avait pas été invitée à signer le protocole de Genève. Les obligations que lui imposait le Traité de paix, bien qu'apparemment acceptées de plein gré, en réalité lui étaient imposées de force, puisqu'elle n'était pas en mesure de refuser de s'y soumettre ; leur répudiation était donc possible puisqu'elles étaient nées de la contrainte.

Le trait saillant de cette nouvelle tentative de paix a été que l'Allemagne, de son propre gré, a signé les accords de Locarno. Aux termes de ces accords, l'Allemagne, la Belgique, la France, la Pologne et la Tchécoslovaquie se sont engagées à soumettre à l'arbitrage toutes les difficultés survenant entre elles ; et l'Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie garantiront le respect des accords conclus entre l'Allemagne et la France ainsi qu'entre l'Allemagne et la Belgique, au point de faire la guerre contre tout signataire qui les violerait. Des traités de garantie mutuelle ont été conclus également entre la France et la Pologne, ainsi qu'entre la France et la Tchécoslovaquie, mais la Grande-Bretagne n'y a pas figuré. En vertu de ce traité la Grande-Bretagne est tenue de maintenir la frontière occidentale actuelle de l'Allemagne et de garantir le règlement pacifique des conflits entre l'Allemagne et la France et la Belgique.

L'article 9 du traité porte ceci :

*Le présent traité n'imposera d'obligations à aucun des dominions britanniques ou à l'Inde, à moins que le gouvernement de ce dominion ou de l'Inde ne signifie qu'il accepte ces obligations.*

Or, voici la question : le Canada devrait-il adhérer au traité et se soumettre aux obligations qu'il comporte ? Sauf en ce qui concerne l'absence de l'Allemagne, le protocole de Genève était une arme bien plus efficace pour garantir la paix internationale que ne le sont les accords de Locarno. L'objet du protocole de Genève était d'ériger comme loi de l'univers l'arbitrage obligatoire des différends internationaux ou leur renvoi devant un tribunal, et si les grandes nations de l'Europe l'avaient adopté, il est raisonnable d'espérer qu'en définitive l'Allemagne et les autres pays y auraient signifié leur adhésion. Sous l'empire de ses prescriptions, une guerre ne pouvait avoir lieu que dans l'intérêt international général. La portée des accords de Locarno est plus restreinte : ils perpétuent le régime des alliances de certains pays contre certains autres, et le droit de recourir aux armes pour quelque intérêt d'ordre local ou privé est reconnu à certaines conditions. Comme le protocole de Genève s'appliquait à un plus grand nombre de pays, on peut croire que les conflits eussent été plus fréquents ; mais normalement tous les signataires se seraient unis, au nom du droit et du bon ordre, contre le défectionnaire, et le règlement se fût effectué par l'application de sanctions économiques. Un conflit du traité de Locarno, étant d'un caractère plus local, pourrait créer encore une fois une situation qui mettrait à l'épreuve toutes les ressources de notre pays. Cependant le Canada a refusé d'adhérer au protocole de Genève parce qu'il n'en voulait pas accepter les prescriptions rigoureuses de sanctions économiques et militaires applicables dans presque toute guerre future. Assurément nous n'avons pas plus de raison d'accepter des risques encore plus grands sous le régime du pacte de Locarno.

Lorsque le traité de Versailles a été signé, des traités de garantie furent passés entre la France et la Grande-Bretagne, et entre la France et les Etats-Unis. Ces traités ne furent pas ratifiés, mais le traité de garantie, consenti par la Grande-Bretagne en faveur de la France contre une agression allemande, contenait une clause par laquelle les dominions et les Indes n'étaient pas considérés liés, à moins d'une ratification du traité par leurs gouvernements respectifs. Il fut bien compris par la Grande-Bretagne et les Dominions que ceux-ci ne pouvaient être soumis aux obligations imposées par ce traité, et dans le temps, le gouvernement de notre pays, si je ne me trompe pas, a manifesté clairement son intention de ne pas en faire partie. Le but et les

principes directeurs de ce traité sont les mêmes que ceux du pacte de Locarno, et nous n'avons aujourd'hui pas plus de raison de ratifier le traité de Locarno que nous n'en avions d'approuver le traité de garantie.

Le premier fait saillant dans ce traité, c'est que la Grande-Bretagne et l'Italie y ont pris part, non pas pour la protection immédiate de leurs frontières respectives ou la défense de leurs intérêts directs, mais seulement d'une façon indirecte, comme garants, pour assurer que l'Allemagne et la France, ou l'Allemagne et la Belgique se conformeront aux termes du traité d'arbitrage négocié entre elles à Locarno. Si la Grande-Bretagne est appelée à déclarer la guerre en vertu de ce traité, ce sera une guerre de surveillance, consentie dans le but de forcer un pays à se conformer aux termes d'une convention avec un autre peuple. Il y a un autre peuple. Il y a une grande différence entre une guerre de ce genre et une guerre défensive, où l'existence de l'empire pourrait être en danger. Les devoirs qui nous sont imposés par notre participation au consortium britannique ne peuvent aller jusqu'à nous engager dans une guerre offensive ou une guerre d'intervention entre des nations étrangères. Le *casus foederis* peut être discutable ; il pourrait n'être pas compris de la même manière par les nations vivant à deux mille milles de la scène du conflit que par les peuples qui se trouvent sur les lieux ; il peut donner lieu à différentes interprétations chez notre propre population, et provoquer ainsi la désunion et la discorde. Nous ne pouvons nous lier aussi longtemps à l'avance sur une semblable question. Nous devons laisser la décision à prendre au gouvernement de l'époque où se produira une telle situation, et nous serions coupables envers les générations futures, si nous allions les jeter pieds et poings liés, dans toutes les guerres qui pourraient résulter des engagements pris à Locarno par la Grande-Bretagne. Pour assumer des obligations qui peuvent le conduire à une guerre, notre pays doit avoir un intérêt sérieux en jeu. Cet intérêt doit être direct, et d'importance suffisante pour contrebalancer les risques que comporte une semblable entreprise. Nous avons un puissant intérêt au maintien de la paix en Europe, mais cet intérêt nous est commun avec les autres pays, et notre responsabilité de ce chef ne doit pas être plus grande que celle de tout autre pays. A cette fin, nous avons assumé des obligations en participant au pacte de la Société des Nations, et nous les remplirons de notre mieux, mais nos devoirs moraux sont limités à ces obligations.

Je ne suis pas pessimiste, et j'espère fermement que les démocraties réussiront à empêcher le retour des événements funestes des derniers dix ans ; j'aime à croire que le bon sens prévaudra, que l'on trouvera d'autres moyens que la guerre pour amener un règlement pacifique des conflits qui pourront survenir entre les Etats, que la civilisation est assez avancée pour que l'arbitrage et le règlement judiciaire suffisent à décider ces questions ; mais nous devons tous reconnaître que, par suite de la guerre, la situation européenne n'est pas encore parfaitement équilibrée, que les peuples de l'Europe n'ont pas encore admis franchement les changements et les modifications apportées par la guerre ; que les ressentiments, l'envie et la crainte prédominent encore, et que seul le temps peut emporter tout cela. Je comprends parfaitement que la Grande-Bretagne, étant liée au continent européen, puisse se croire obligée d'intervenir pour aider aux rajustements par des voies pacifiques, mais je ne puis voir comment un pays situé à une distance de deux mille milles puisse se croire forcé d'agir comme arbitre entre les Etats de l'Europe, ni comment il puisse avoir une obligation légale ou morale d'intervenir d'un côté ou de l'autre pour imposer sa solution aux populations récalcitrantes. Ratifier un tel traité, c'est assumer un rôle qui ne convient pas à notre pays et répugne à sa nature.

Il y a à considérer la solidarité de l'Empire, mais à mon sens, cette solidarité n'existe que pour la défense ; elle ne peut s'étendre aux guerres d'empirement ni aux guerres de surveillance quand il s'agit de rétablir la paix entre des pays étrangers ou de punir certains pays étrangers de leurs méfaits. Notre pays a l'avantage d'une situation géographique qui le protège puissamment contre les risques d'empirements ou d'invasion de la part de ses voisins. A ce point de vue, il est dans une position enviable. D'un autre côté, les conditions de son climat et la configuration de ses territoires habités lui créent des difficultés dont la solution n'est pas facile ; ses problèmes de transport constituent un fardeau excessivement lourd ; il a des ressources naturelles incommensurables, mais la plupart sont encore inexploitées. Il doit consacrer à ces difficultés toutes ses énergies s'il veut les résoudre et assurer son plein développement. Dans ces conditions, et même au point de vue des intérêts de l'Empire en général, serait-il sage, de la part du Canada, de délaisser ces problèmes et de sacrifier ses propres intérêts pour assumer des obligations onéreuses, dans le but de contribuer par la force à ramener la paix sur le continent européen ?

Je crois sincèrement que nos obligations envers nous-mêmes et envers l'Empire peuvent être remplies plus efficacement pour toutes les parties intéressées, en limitant autant que possible nos interventions à l'extérieur, et en nous appliquant au développement de notre pays.

Ce développement est basé principalement sur les précédents, et, depuis la Confédération, nos droits et nos pouvoirs ont été augmentés et amplifiés du seul fait des précédents et du simple bon sens. Depuis la guerre, le Canada a adopté le principe de se faire représenter dans toutes les conférences internationales où l'Empire britannique pouvait assumer quelque obligation et de prendre part aux traités qui représentent les décisions des conférences. A la conférence impériale de 1923, certaines règles furent établies concernant la marche à suivre pour la négociation et la signature de ces traités, lorsque ceux-ci devaient lier l'Empire en bloc. Elles prescrivirent que les pleins pouvoirs doivent être exercés suivant la forme employée à Paris et à Washington. Cette règle n'a été suivie ni à Lausanne ni à Locarno, et les dominions sont restés en dehors des négociations. Les dominions n'ont pas été invités, on ne s'est pas occupé de leur participation, et vu qu'aucune des parties contractantes ne désirait lier les dominions, ceux-ci ne sont pas appelés à prendre part aux entreprises militaires en vue d'assurer l'exécution des clauses des traités mentionnés. Depuis le traité de Versailles, toutes les parties du Canada prétendent jouir d'un statut international correspondant à celui que nous occupons dans la Société des Nations, et ces prétentions sont bien connues. Assumer les responsabilités qui découlent des traités adoptés sans notre participation, ce serait diminuer ou sacrifier ce statut. Il est vrai que le traité de Locarno dit que les dominions ne seront liés que s'ils ratifient le traité, mais en ce faisant, on sanctionnerait une pratique qui n'est pas en harmonie avec notre statut actuel. Quelqu'un pourrait dire que refuser de ratifier un traité, c'est attaquer l'unité diplomatique de l'Empire. Mais nous sommes un pays autonome, ayant le droit de nous gouverner comme nous le jugeons à propos. La politique étrangère de la Grande-Bretagne, depuis la guerre et auparavant, a-t-elle toujours été de nature à justifier notre appui immédiat et constant ? Lors des élections de 1918, la politique du gouvernement britannique était de

(Suite à la page 5)

## DEVOIR SOCIAL

DU CONDUCTEUR SUR LA ROUTE

Le conducteur d'un automobile a des devoirs non seulement à l'égard de ses confrères en automobile, mais à l'égard de tous les usagers de la route: il doit tenir compte de leur sécurité, de leur confort et de leurs habitudes.

Doubler une voiture en la frôlant, se rabattre sur son capot, empiéter la route et les villages en graissant inutilement, ce qui provoque une fumée désagréable, serrer un cycliste dans le caniveau, se disputer pour rien avec les conducteurs d'attelages, traverser un village à toute allure en soulevant un nuage de poussière ou en projetant de la boue sur les maisons et les passants, passer en trombe au ras d'une voiture attelée dont le cheval donne des signes de frayeur, c'est — sans parler de risques graves d'accidents — manquer de la manière la plus blâmable aux devoirs de la courtoisie routière; c'est susciter contre l'automobiliste en général une animosité qui se traduit, en fin de compte, par des mesures de coercition et par une disposition d'esprit des autorités et du public peu favorable à la circulation automobile.

Mais ce ne sont pas seulement des devoirs élémentaires de courtoisie qui s'imposent à l'automobiliste. Il y a aussi des devoirs d'obligance. Avec la multiplication des voitures sur la route, on a pu avoir l'impression que ces devoirs étaient un peu méconnus. Il y a là-dedans du vrai et du faux et nous voulons croire que les devoirs d'obligance sont toujours remplis spontanément par les automobilistes qui ont une grande pratique de la route; tous ceux qui circulent beaucoup l'ont constaté.

L'obligance consiste d'abord à porter secours à l'automobiliste en panne et à tenter de le sortir d'embarras. C'est, bien entendu, à l'automobiliste embarrassé qu'il appartient d'indiquer, par un signe, qu'il a besoin de secours. Il est absurde, comme semblent le croire certaines personnes, de faire au touriste, une règle de s'arrêter, à chaque voiture immobilisée, pour poser la question: "Avez-vous besoin de quelque chose?"

En outre, si l'automobiliste a le devoir de s'arrêter quand l'en prie un confrère immobilisé, il a le droit de manifester son mécontentement quand le confrère lui avoue — par exemple — qu'il ne sait pas remonter un pneu et qu'il compte sur lui pour le faire. Passe encore quand il s'agit d'une aimable dame sur la grande route. Trop de gens se lancent sur la route sans avoir fait le moindre apprentissage des manoeuvres les plus simples, comptant sur le hasard pour les tirer d'affaires. Soyons obligants et complaisants, mais n'hésitons pas à donner de temps en temps une leçon aux parasites de la route.

Un devoir plus pressant encore que l'aide en cas de panne, c'est l'aide en cas d'accident. Un conducteur qui ne s'arrêterait pas pour porter secours aux victimes d'un accident — automobilistes ou autres — serait un véritable criminel. Une telle méconnaissance des devoirs d'humanité est heureusement fort rare. Il est cependant fâcheux qu'on puisse entendre un monsieur bien, auquel on demande de transporter un blessé, répondre: "Je suis désolé, mais ma femme est très nerveuse et ne peut voir le sang." Cas authentique et hélas pas unique.

Mais il faut bien reconnaître qu'en général, la grande majorité des automobilistes ont un sens très exact de leurs devoirs, de courtoisie, d'obligance et d'humanité et savent étendre l'accomplissement de ces devoirs à tous les usagers de la route, qu'ils soient conducteurs de voitures, cyclistes ou piétons.

## LA CARTO-GRAPHIE

DES REGIONS PEU CONNUES

Levers effectués par des méthodes modernes dans des régions situées à l'est du lac Winnipeg.

Le Canada renferme encore des milliers de milles carrés qui n'ont pas encore été explorés et dont la carte n'a par conséquent pas encore été dressée. Ces étendues sont toutefois susceptibles d'être exploitées de quelque façon, mais il est impossible de présumer jusqu'à quel point elles pourront participer à la prospérité du pays.

L'une de ces régions à peu près inconnues est celle qui s'étend à l'est du lac Winnipeg jusque dans les parties septentrionales de l'Ontario. Il y existe bien quelques postes de traite disséminés le long des principaux cours d'eau, mais le reste du pays n'est qu'une vaste solitude; aussi ne possédons-nous que de bien maigres renseignements touchant ses ressources forestières, minières et hydrauliques.

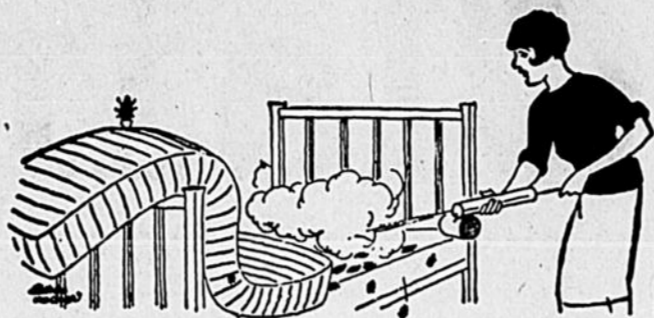
Ce vaste territoire fait partie du grand "Bouclier canadien", formation géologique qui s'étend à travers les riches régions minières de l'Ontario et du Québec septentrionaux dont l'exploitation a contribué à faire du Canada l'un des plus forts exportateurs de produits miniers.

Il va de soi que, si l'on veut assurer le développement économique de cette partie du pays, il est nécessaire d'en avoir des cartes précises. Jusqu'à présent les cartes, dressées surtout d'après les croquis des explorateurs et les rapports des guides indiens, n'indiquaient que d'une manière imprécise l'emplacement des cours d'eau et des lacs les plus importants et celui des postes de traite. Il s'y trouvait bien des espaces vides, ce qui, trop fréquemment, produisait l'impression que le pays n'offrait aucun intérêt particulier.

Au cours de la saison dernière le Service Topographique du ministère de l'Intérieur a exécuté, en coopération avec le Service de l'Aéronautique canadienne, les levés aériens de plus de dix mille milles carrés de cette région. La cartographie du système complexe de rivières et de nappes d'eau de ce district par les méthodes ordinaires d'arpenteurs une tâche pénible et au gouvernement des frais considérables. L'introduction des méthodes de levés aériens contrôlés par des opérations sur terre a permis d'obtenir économiquement des cartes ayant une précision suffisante pour les fins auxquelles elles doivent servir. Elles seront mises à la disposition du trafic d'ici quelques mois et rendront d'inappréciables services à tous ceux qui travailleront au développement économique ou à l'administration de ces régions. Elles faciliteront grandement la protection des forêts contre le feu ainsi que les investigations géologiques et hydrauliques; elles indiqueront aux explorateurs, aux chasseurs, aux prospecteurs et aux touristes les meilleures routes à suivre et permettront à tous d'ajouter de nouvelles données aux connaissances géographiques déjà acquises sur le pays.

Ressources Naturelles, Canada

**Douleurs Rhumatismales**  
Elles peuvent être soulagées en quelques jours en prenant 30 gouttes de Siroop Caratif de la Mère Seigel après les repas et en vous couchant. Il dissout la chaux et les acides amassés dans les jointures et les muscles afin qu'ils puissent être facilement rejetés.  
Le SIBOP SEIGEL connu aussi comme "Extrait de Racines" ne contient pas de drogues ni autres ingrédients violents pour faire disparaître ou engourdir les douleurs rhumatismales ou du lumbago, mais il en supprime la cause. Dans les pharmacies, bouteilles de 50c. et \$1.00.



### Le lendemain de la découverte

LES punaises sont certainement les plus dégoûtantes de tous les insectes! Une personne propre ne saurait endurer pareille saleté. Débarrassez-vous en avec le Flit. Convenablement vaporisé, le Flit détruit les punaises, les coquerelles et les fourmis. Il pénètre dans toutes les fentes et interstices où se réfugient d'habitude les insectes pour se reproduire, et là, il sème la mort dans leurs rangs.

#### Détruit tous les Insectes de Maison

Les vapeurs de Flit purgent aussi promptement la maison des moustiques et des mouches porteuses de germes de maladies. Il est parfaitement propre à employer et vous pouvez en mettre sur vos vêtements sans crainte de les abîmer. Flit détruit les mites et leurs larves. Des expériences répétées ont démontré qu'il ne saurait tacher même les tissus les plus délicats.

#### Un Insecticide Scientifique

Flit est le résultat de vastes et laborieuses recherches poursuivies par un groupe de savants chimistes et d'entomologistes distingués. Il est inoffensif pour les humains. Il remplace efficacement toutes les vieilles méthodes parce qu'il détruit tous les insectes — et cela promptement.

Procurez-vous, sans plus tarder, un bidon de Flit, ainsi qu'un vaporisateur. En vente partout.

STANDARD OIL CO. (NEW JERSEY)

Concessionnaires pour le Canada: Fred J. Whitlow & Co., Toronto



**DETRUIT**  
Mouches Moustiques Mites  
Fourmis Punaises Coquerelles

"Le bidon Jaune à bande noire"

## MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

### TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

**BERGERON & SICOTTE**  
ST-HYACINTHE

Argent à prêter sur stocks, meubles, commerces, fermes, et autres valeurs.

Ecrivez pour informations. Service rapide, confidentiel.

**UNION MERCANTILE AGENCY**  
20 ST-JACQUES - - CH. 35  
MONTREAL.

**ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL LE CLAIRON**

## "LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska  
**ABONNEMENT**  
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année . . . . . \$1.50  
Ailleurs au Canada . . . . . 1.00  
3 cents le numéro.  
En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

### VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noces de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles; c'est gratis pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard. Tél. 143.

## PACIFIQUE CANADIEN

### ACHETEZ

VOS

### BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.



Le "Minard's" est l'ennemi de toutes les affections rhumatismales. Pratique des frictions énergiques et répétées.

Soulagement immédiat. Assouplissement des articulations. Vie nouvelle apportée aux tissus.

Frictionnez! 63F

**MINARD**  
PROPRIÉTAIRE DE LA DOULEUR

### La Cause des Maladies de Coeur

Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac qui irritent et forment une pression sur le coeur, entravant sa régularité et causant de la faiblesse et des douleurs. De 15 à 30 gouttes de Siroop Caratif de la Mère Seigel, après les repas, régularisent la digestion et permettent au coeur une action régulière et complète.

## CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet le 27 juin 1926

Montréal, St-Hyacinthe, Richmond, Québec, Sherbrooke, Portland.

Les changements suivants, ont pris effet dimanche le 27 juin 1926. No. 116 laissera Montréal à 8.20, St-Hyacinthe à 9.37 a. m. le dimanche seulement.

Le train No 16 pour Sherbrooke, Portland et Québec, à 9.56 a. m. de St-Hyacinthe n'est pas changé cette semaine.

Le dimanche le train No. 115 partira de St-Hyacinthe pour Montréal à 7.30 p. m. arrivant à Montréal à 8.45 p. m.

Le train No. 17 laisse St-Hyacinthe à 5.20 p. m. tous les jours, dimanche excepté.

Le train No. 34 quittera Montréal à 10.40 p. m. tous les jours arrivant à St-Hyacinthe à 11.59 p. m.

Le train No. 33 laissera St-Hyacinthe à 4.42 a. m. et arrivera à Montréal à 6.25 a. m.

Train No. 44, tous les jours, dimanche excepté laissera Montréal à 7.55 a. m., St-Hyacinthe à 9.12 a. m., local pour Richmond.

Train No. 2 (Expresse Maritime) départ de Montréal à 10.45 a. m., tous les jours, arrive à St-Hyacinthe à 11.54 a. m., pour Drummondville, Lévis.

Train No. 46 départ de Montréal à 5.10 p. m., tous les jours de St-Hyacinthe à 6.13 p. m., rapide pour Québec.

Train No. 42, départ de Montréal à 5.20 p. m., tous les jours, dimanche excepté de St-Hyacinthe à 6.40 p. m., Local pour Nicolet.

Train No. 4, (Océan Limité), départ de Montréal à 7.00 p. m., tous les jours, de St-Hyacinthe à 8.08 p. m., pour Lévis, Moncton, Halifax.

Train No. 3 (Océan Limité) pour Montréal, tous les jours de St-Hyacinthe à 7.56 a. m.

Train No. 11, tous les jours, dimanche excepté, de St-Hyacinthe pour Montréal à 10.38 a. m. Train No. 45, tous les jours de St-Hyacinthe à 5.00 p. m., rapide pour Montréal. Train No. 43-39, tous les jours de St-Hyacinthe à 5.57, p. m., local pour Montréal.

Train No. 1, tous les jours de St-Hyacinthe à 6.38 p. m., rapide pour Montréal.

Montréal - St-Hyacinthe Ste-Rosalie

Le train No. 24 laissera Montréal tous les jours à 11.10 a. m.

Le train No. 140 de Montréal à 12.45 le samedi seulement.

Le train No. 38 laissera Montréal à 4.15 p. m. tous les jours, dimanche et samedi exceptés.

Le train No 37. Le local laissera St-Hyacinthe à 6.07 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le train No. 23. Le local quittera St-Hyacinthe à 1.45 p. m. tous les jours, excepté le dimanche et le samedi.

Le train No. 135 à 3.45 p. m. le samedi seulement, pour Montréal.

Le train No. 41 (Le Nicolet), tous les jours, dimanche excepté, départ de St-Hyacinthe à 7.23 a. m.

Le train No. 12 tous les jours, dimanche excepté, quittera Montréal à 4.25 p. m. arrivant à Saint-Hyacinthe à 5.50 p. m., train No. 14, rapide pour Portland quittera Montréal tous les jours à 9.15 p. m., arrive à St-Hyacinthe à 10.24 p. m., Portland à 7.00 a. m.

Le train No. 15 quittera Portland tous les jours à 8.45 p. m., St-Hyacinthe à 5.55 a. m. arrivera à Montréal à 7.15 a. m.

Pour plus amples renseignements veuillez vous adresser à J. P. Lazure, chef de gare, ou à E. O. Picard, agent de ville, 35 rue Laframboise. Tél. Bell 354.

## PARTONS, CELINE !

Partons, la nuit s'avance et les cieus sont ouverts.  
Je ne puis demeurer dans ces asiles verts.  
En vain le jour naissant m'offrirait les fleurs éclores  
Je fuyais les parfums serpentant sur les roses.

De leurs douces caresses je suis alarmé.  
J'ai craint pour un instant d'être par eux charmé,  
De traîner à ma suite une pesante chaîne  
Qui ronge dans les chairs et dont l'anneau enchaîne.

Partons, laissons au monde en proie aux vains serments  
Ses plaisirs et la lie des funestes fermentes.  
Fuyons tout ce qui chante un bonheur éphémère  
Qui prétend élever en rivant à la terre.

Partons, allons broder la trame des amours  
Où le flot nous balance en souriant toujours.  
Partons, la barque est prête et s'allume l'étoile.  
La brise se promène en soulevant la voile.

Dédaignons les sentiers des bosquets indiscrets  
Qui n'invitent que pour mieux ravir nos secrets.  
Partons, mettons le cap sur l'île de Cythère,  
Le lieu seul où nos coeurs pourront s'aimer sur terre.

La grève nous attend sans jamais se lasser  
En courtisant les flots qui lui viennent jaser  
Des propos de l'embrun dont la joyeuse stance  
Au sein des flots chanteurs, la nuit, a pris naissance.

Partons, la mer est calme et les lieux sont déserts.  
Allons sous d'autres cieus tenir d'autres concerts  
Dont les chants embaumés comme une pluie de roses  
Bruiseront sans ternir nos deux lèvres mi-closes.

(REVEUR)

Petites chroniques bourgeoises

## LA LECON D'ANGLAIS

Cette cousine "Très peu", comme on l'avait surnommée dans la famille, consentit à me servir de correspondant au cours de mon internat. Chaque semaine, à l'issue de l'étude du dimanche matin, je traversais les préaux déserts pour me rendre à la maison de la rue Saint-Charles. Dans le recul des années, je revois des grands bâtiments abbatiaux, la nef romane qui servait de salle d'honneur, le cloître aux nervures entrecroisées retombant sur des angelots chargés d'écussons, ses chapelles encore décorées de la croce, décor dont je n'ai compris la poésie que bien longtemps après la fermeture définitive des classes.

En quelques pas j'étais rendu devant la porte cochère qui donnait accès chez ma cousine "Très-peu". Au coup de la grosse cloche, des savates traînaient sous le porche. Un rayon de soleil, glissant sous le lourd panneau, filtrait par le trou de la serrure. Au défilé du pène, l'huis s'ouvrait comme par enchantement et Eugène montrait sa figure de joerisse, tachée de son, où deux yeux bleu faïence riaient sous une brosse de cheveux roux. Ma cousine m'attendait dans son salon à demi clos qui me semblait magnifique avec ses sièges de moquette, son piano à queue et le grand bahut à incrustations placé entre deux fenêtres. Protocolairement debout près de la porte, elle me tendait une main chargée de bagues dès que j'avais franchi le vestibule. Après quoi, je lui faisais vis-à-vis dans un des fauteuils pour subir l'interrogatoire de rigueur sur mes études, mes notes de classe et mon rang en composition.

Un jour, elle m'interrompt pour sonner et demanda à la femme de chambre : "Comment va M. de Jombo ? — Un peu mieux Mademoiselle ; il vient de finir sa phosphatine. — Bien ! il n'a pas eu de hoquets, de vomissements ? — Du tout, Mademoiselle ; je crois que maintenant M. de Jombo se dispose à dormir. — Alors, Marie, laissez-le tranquille, et quand il se réveillera, vous viendrez me chercher pour que je lui prenne sa température. — Oui, Mademoiselle ! et la soubrette sortit.

Je me demandai quel était ce convive inattendu. Ma cousine vivait seule avec Eugène, son jardinier, Marie et une vieille cuisinière. Je n'avais jamais entendu parler de ce personnage d'une santé apparemment fragile, quelque on-

cle podagre et cacochyme qu'on soignait dans sa chambre sans le produire. Le déjeuner ne me révéla pas ce vieillard solitaire. Eugène passait le plat, et une fois au repos, au lieu de rester près du siège de sa maîtresse, s'accoudait sur le buffet, l'oeil fixé vers mon assiette. "C'est-y que vous avez fini ? me demanda-t-il en s'apercevant que je faisais du nez sur les tripes à la mode de Caen, que j'ai en horreur. Et comme je lui disais à mi-voix : "Oui, oui... enlevez !" poussant du doigt la porcelaine. — "Vous avez donc fini ? répétait-il, en louchant sur le morceau inachevé. — Oui ! donnez-moi une autre assiette !" inquiet de ce qu'allait dire ma cousine. Mais elle était préoccupée de son malade. "Eugène, allez donc voir comment va M. de Jombo". Il revint bientôt en disant : "Ce M. de Jombo, y devore ! — Comment ? il devore ! — Je crois bien qu'y va manger toutes les tripes qu'a laissées M. Robert. — C'est insensé ! cria ma cousine ; il y a de quoi lui donner une indigestion ! Dites à Marie de l'amener ici ! C'est inouï... après les ordres que j'ai donnés !"

Pauvre M. Jombo ! qu'allait-il "prendre" ? lui, dorloté à la phosphatine avant qu'on lui offre le thermomètre, et qui venait à la cuisine s'empiffrer de gras-double ! Quel drôle de cousin ! Mais la porte s'ouvrit à nouveau et Marie parut, un grand panier à la main. "Mademoiselle, où faut-il mettre la niche de M. Jombo ?" — Ici ! lui répondit-on avec gravité, en indiquant du doigt le coin de la cheminée. Je faillis éclater de rire, d'autant plus que le pensionnaire quitta sa petite maison d'osier et se dirigea vers nous. C'était un chien chinois, une de ces minuscules bêtes à peau lisse, où lèvent quelques rares poils, et qui tiennent plutôt du cochon que du fox, comestibles d'ailleurs dans leur pays d'origine. "Robert, parlez-lui anglais !" me demanda sa maîtresse ; "il le comprend à merveille". J'aurais été bien embarrassé pour adresser la parole à ce répugnant quadrupède, car j'étais encore des plus novices dans la langue de Shakespeare. La cuisine "Très-peu" l'avait installé sur une haute chaise d'enfant et lui gazouillait des mots inintelligibles comme en prononcent probablement les mères anglaises à leur progéniture. La petite bête y répondait par des eris et des grognements disgracieux. "Je vois, Robert, que vous n'avez pas l'air très avancé en anglais. Je veux vous faire travailler ; j'ai une méthode excellente qui m'a servi avec mes frères quand ils préparaient Saint-Cyr. M. de Jombo assistera à nos leçons ; je suis sûre que cela l'intéressera.

Si cela l'intéressait ! M. de Jombo, couché en rond dans sa corbeille, aussitôt les premières interrogatoires, ronflait bientôt comme une conduite d'eau crevée ; puis il s'agitait en jappant et mon professeur s'interrompait pour me dire : "Il rêve ! Robert, réveillez-le, il a le cauchemar !" après quoi M. de Jombo se rendormait, puis, bâillant, s'étirant, grattant le parquet, il venait près de la table. "Voyons, Robert, dites-lui quelques mots !" J'étais figé ; je bredouillais je ne sais quoi d'incohérent qui provoquait chez lui une immobilité absolue. Les oreilles droites, ses prunelles laiteuses en saillie, il me fixait d'un regard trouble où je croyais distinguer tout le mystère asiatique. "Il ne vous comprend pas, expliquait ma cousine ; Robert, vous manquez d'accent !"

Ce cabot commençait à m'agacer. Ne s'était-il pas pris d'un goût dépravé pour le cirage de mes chaussures ? Sous la table, quand sa maîtresse le croyait assoupi, il léchait l'enduit que le concierge du collège prodiguait avec une spatule de bois sur nos godillots inélegants. C'était un mélange de suif et de noir de fumée, lié par quelques gouttes de pétrole. Je le laissais faire, quoique ces coups de langue me produisissent un vague chatouillis horripilant, sans parler d'un coup de mâchoires possible pour mes mollets. Peut-on savoir, avec ces exotiques ? Tant et si bien que M. de Jombo ne quittait pas le dessous de ma chaise et que mes souliers, raclés par une langue avide, avaient pris un aspect grisâtre et racorni tout-à-fait bizarre. Le vieux Julot prodiguait en vain le fond de ses boîtes à ces brodequins de pauvre, surtout les jours de sortie. M. de Jombo ne manquait pas de se livrer sur le cuir fraîchement astiqué à des orgies clandestines et silencieuses. Ma cousine se réjouissait de me voir dans ses bonnes grâces, et cependant, le lendemain de nos réunions, des troubles se manifestaient régulièrement. M. de Jombo était mélancolique, avec le dégoût des nourritures fines. Vite le thermomètre, le clystère ou l'huile de ricin ! On veillait bien sur son régime, mais on le laissait sans défiance aux leçons d'anglais si profitables au collégien et si dangereuses pour sa gourmandise, jusqu'au jour où sonnait à mon habitude, Eugène me dit : "Ca fait que ce M. de Jombo est mort lundi dernier et que Mademoiselle ne donnera pas de quelque temps sa leçon d'anglais à M. Robert".

Robert Delagrange.

## L'EMPLOI DE L'ORGE COMME PLANTE A FOIN

(Notes des fermes expérimentales)

L'orge employée pour la production du foin présente des avantages qui ne sont pas peut-être appréciés autant qu'ils devraient l'être. On cultive plutôt l'avoine pour la production du foin, et cette céréale donne des résultats satisfaisants, mais il aurait à dire en faveur de l'orge qu'elle peut être semée plus tard dans la saison qu'il n'est généralement sage de semer l'avoine. Il arrive souvent, surtout dans l'Est du Canada, que les prairies nouvelles sont sérieusement endommagées par l'hiver, et les cultivateurs se voient obligés, au dernier moment, de cultiver une plante d'où ils peuvent tirer un foin satisfaisant. Or les travaux pressent tellement au printemps qu'il est souvent difficile de labourer et de préparer ces prairies endommagées pour les semailles avant que la plupart des travaux soient terminés, et lors-

qu'ils le sont, la saison est si avancée qu'il serait risqué de semer de l'avoine. Dans les cas de ce genre il peut être avantageux de semer de l'orge, à condition que l'on emploie les bonnes variétés.

Les fermes expérimentales fédérales ainsi que d'autres institutions, ont longuement cherché des variétés d'orge qui puissent être satisfaisantes pour la production du foin. On a cru que les barbes de l'orge ne permettraient pas de l'utiliser comme fourrage et l'on s'est efforcé de développer des variétés sans barbes. A la suite de ces efforts nous avons aujourd'hui un bon nombre de variétés sans barbes qui donnent un assez bon rendement de foin par acre. Malheureusement ces variétés ne produisent pas beaucoup de grain, et généralement ce grain tombe assez facilement lorsqu'il est mûr. On ne considère pas qu'il soit utile actuellement de développer une orge qui rapporte beaucoup de fourrage et peu de grain ; on cherche plutôt à développer une variété qui puisse être non seulement cultivée pour la production du grain, mais qui puisse aussi fournir une quantité suffisante de foin lorsqu'elle est coupée à la bonne phase de la végétation.

On ne sait pas encore au juste jusqu'à quel point les barbes de nos variétés à barbes généralement cultivées sont nuisibles quand la récolte est coupée verte et fanée pour le foin. Les renseignements que nous avons accumulés sur ce point semblent indiquer qu'il est utile de continuer nos efforts en vue de produire des variétés à foin et à grain et qui n'ont pas de barbes nuisibles.

L. H. NEWMAN,  
Céréaliste du Dominion.

Pour le transport économique



# Caractéristiques qui font de cet auto-le plus beau "Coach" à bas prix du monde entier

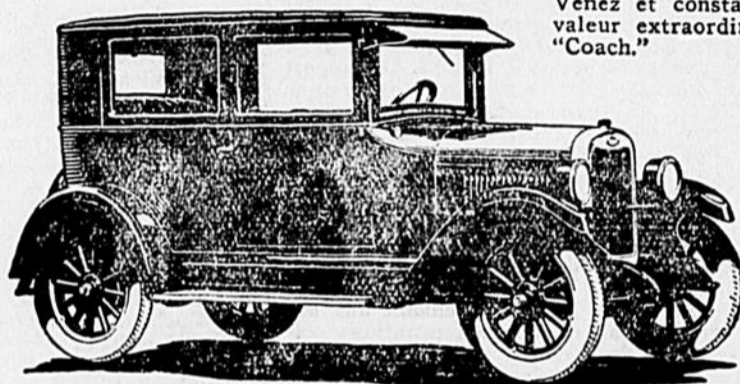
Le "Coach" Chevrolet comporte nombre de caractéristiques d'une qualité exceptionnelle qu'on ne peut guère s'attendre à trouver que dans les autos beaucoup plus dispendieuses. Embrayage à disques à sec—freins extra larges—essieu d'arrière semi-flottant avec enveloppe en acier pressé en une seule pièce—alimentation du combustible par le vide, avec réservoir à l'arrière—distributeur électrique Remy pour démarrage, éclairage et allumage—pare-brise VV Fisher en une seule pièce, essuie-glace automatique—et lumières de tablier.

Venez et constatez par vous-même la valeur extraordinaire que constitue ce "Coach."

**Carrosserie Fisher**  
**Fini Duco**  
**Pneus Ballon**  
**Capitonnage Durable**  
**Longs Ressorts Semi-elliptiques**  
**Châssis moderne de haute qualité**

## Le Coach

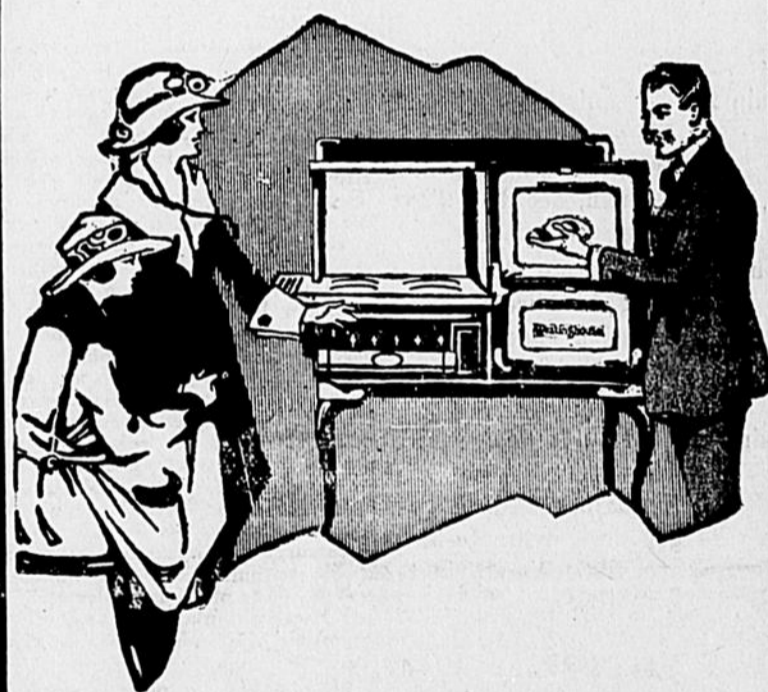
Peut être acheté d'après le plan de paiements différés GMAC.



Légaré Automobile de St-Hyacinthe, Ltée.,

François Jetté, Dir-Gérant.

## NOUVEAUX BAS PRIX



## La campagne de vente des Poêles Electriques se termine samedi

Vous n'avez pas une minute à perdre si vous voulez profiter des avantages que comporte notre offre — DEUX ANNEES ENTIERES POUR PAYER UN AUTHENTIQUE POELE ELECTRIQUE WESTINGHOUSE. Décidez dès maintenant d'assurer à votre foyer et à votre famille le confort et les commodités résultant de la possession de ce poêle électrique. Placez votre commande avant samedi soir, le 3 juillet. Après cette date il sera trop tard.

Obtenez gratuitement votre table

Rappelez-vous qu'avec chaque commande — jusqu'à la dernière minute — nous donnons GRATUITEMENT une belle table de cuisine émaillée en blanc avec dessus en émail-porcelaine. Il y en a une qui vous attend. Obtenez-la.



**Southern Canada Power Company Limited**

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

NOTES LOCALES

ETAT CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes

Jun 23.—Joseph, Rosario Bonnette, enfant de Rosario Bonnette et de Georjanna Du-Tremble. Parrain et marraine : Rosario Duquette et Irène Girard.

Jun 25. — Marie, Lucille, Rhéjanne, fille de Josaphat Poitras et de Valerie Lavallée. Parrain et marraine : John Poitras et Maria Roy, grands-parents de l'enfant.

Jun 25. — Marie, Claire, Henriette, Rita, enfant de Louis St-Amand et de Bernadette Chicoin. Parrain et marraine : Henri St-Amand et Philonise Fournier, grand-oncle et grand-tante de l'enfant.

Jun 27. — Marie, Emma, Raymond, enfant de Joseph Gervais et de Vitaline Gosselin. Parrain et marraine: Louis Messier, oncle de l'enfant et Emma Gervais, épouse du parrain.

Mariages

Jun 28. — Entre René Dubuc, fils de Ernest Dubuc et de Marie-Louise Boucher de S-Joseph d'Yamaska ; et Albertine Mathieu, fille de Eugène Mathieu et de Marie-Louise Caouette.

Jun 29. — Entre Georges Bertrand, fils de Joseph Bertrand et de Adeline Houle ; et Marie-Blanche Antoinette Arpajou, fille de Joseph Arpajou et de Victoria Bonin.

Sépultures

Jun 24. — Louis-Idola Chabot, fils de feu Arthur Chabot et de Angéline Guertin, décédé à l'âge de trente-trois ans.

Jun 28. — Hercule Chaput, époux de Alice Chaput, décédé à l'âge de soixante-deux ans et onze mois.

Jun 30. — Henri Beaugard, époux de Thérèse St-Germain, décédé à l'âge de quarante-huit ans, dix mois et vingt-trois jours.

PAROISSE

Baptêmes

Jun 26. — Joseph, Aurélien, Germain, enfant de Edmour Patenaude et de Delvina Brodeur. Parrain et marraine : Arthur Brodeur et Hermine Cabana, oncle et tante de l'enfant.

Jun 27.—Joseph, Arthur, Jean, Guy, enfant de Roméo Valcourt et de Emma St-Onge. Parrain et marraine: Misael Carrière et Marie - Rose Valcourt, oncle et tante de l'enfant.

Sépultures

Jun 26. — Rose de Lima DuRivage, épouse de Moïse Guillerie, décédée à l'âge de soixante-deux ans.

Jun 24. —Gaston Bélanger, enfant de Doria Bélanger et de Octavie Bergeron.

SUR LA SCENE MUNICIPALE

Hier au soir, le 1er courant, un public nombreux se pressait dans la salle du Marché Centre pour assister à l'Assemblée, organisée par le Comité d'Organisation en vue d'offrir la mairie au maire sortant de charge, M. T. D. Bouchard, député de St-Hyacinthe.

M. Victor Hébert, échevin du Quartier No 1 proposa M. Magloire Côté, industriel de cette ville, comme président de l'Assemblée, ce qui fut applaudi à l'unanimité tout comme le choix de M. Savary, comme secrétaire proposé par M. Godbout, échevin du Quartier No. 1.

Le président de l'assemblée, M. Magloire Côté expliqua le but de l'assemblée qui était d'offrir la candidature à la mairie à M. T. D. Bouchard. Il cita les motifs qui appelaient naturellement M. T. D. Bouchard à la tête de l'administration municipale de la ville de St-Hyacinthe, ville qu'il a su représenter en toutes circonstances avec dignité et efficacité.

Aux applaudissements de l'assistance, M. T. D. Bouchard prit la parole. Il rappela son stage à l'Hôtel de Ville depuis 21 ans, c'est dire que ses vices d'argent municipales approchent. Depuis 10 ans M. Bouchard est à la tête de l'administration municipale. Il rappelle les difficultés des questions municipales qu'il dut solutionner lorsqu'il chargea, pour la première fois, ses épaules du fardeau de la mairie. Il note qu'il fut alors élu par acclamation, puis réélu par acclamation pour un deuxième terme. Il remémora les luttes qui prirent naissance et dont les annales municipales se souviennent encore, luttes qui ont suscité, au maire sortant de charge, des adversaires qui maintenant, et M. Bouchard le reconnaît avec plaisir, figurent parmi ceux qui ont signé la liste des contribuables le priant de se présenter à la mairie pour un nouveau terme.

M. Bouchard indiqua les améliorations qui se sont effectuées depuis 20 ans par le Conseil Municipal au sujet de l'aqueduc, de la voirie, des parcs, des différents services municipaux qui placent St-Hyacinthe à la tête des villes d'égalé population.

Notre ville était endettée, il y a vingt ans, de \$350,000.00. Le rapport financier de l'an dernier mentionne des amortissements au montant de \$41,000.00 et un surplus de \$7,000.00 ce qui fait une marge budgétaire favorable de \$48,000.00.

Et ces économies n'ont point empêché le Conseil de Ville de payer en trois ans la somme de \$17,000.00 sur l'immeuble de l'Hôtel de ville qui fait honneur à la cité de St-Hyacinthe et qui est un accueil présentable aux délibérations et aux démonstrations civiques de la cité.

Nos filtres d'aqueduc sont les plus perfectionnés du continent et nous avons une eau agréable à boire et des plus hygiénique, même au printemps alors que dans les années passées les citoyens devaient s'en procurer aux puits artésiens établis çà et là.

Les travaux de voirie se poursuivent toujours et dans quelques années ils seront terminés.

Toutes ces améliorations se sont réalisées sans que le Conseil Municipal ait élevé la taxe qui est de \$1.10 et de 20 cts. pour la voirie. C'est grâce à l'économie parcimonieuse, du Conseil Municipal, grâce à la juste répartition de la taxe sur les propriétaires fonciers que la ville de St-Hyacinthe a pu bénéficier de ces améliorations sans surcharger ses épaules d'une augmentation de taxes.

M. Bouchard se dit heureux de constater le bon esprit de ses collègues, MM. les échevins, qui n'ont rien négligé pour collaborer avec lui au progrès de St-Hyacinthe. Il constate avec satisfaction la ferme appui des citoyens de cette ville qui ont tenu, dans la passion des derniers règlements municipaux, à prouver leur souci de la prospérité et de la bonne gouverne de la ville de St-Hyacinthe et le sentiment unanime de la population à seconder le Conseil Municipal dans ses efforts louables pour donner un visage à l'industrie qui compte depuis un an trois nouvelles compagnies dans notre ville, à savoir : la Goodyear, l'Empire Clothing et la Arrow Shoe.

M. Bouchard fait remarquer que le malaise survenu à l'occasion de la fermeture de la Ames-Holden Co. ne doit surprendre personne puisque, à l'heure actuelle, la production des chaussures au pays surpasse de 50 p. c. la consommation. Ce malaise est ressenti dans plusieurs villes et le Conseil Municipal n'a rien négligé pour implanter des industries à St-Hyacinthe.

M. Bouchard mentionne aussi l'installation d'une Ecole Technique, l'an prochain, qui permettra aux enfants des ouvriers de se perfectionner dans leurs métiers et d'aspirer aux fonctions directrices dans les différents corps publics et sociaux.

M. Bouchard se dit heureux d'accepter pour un nouveau terme la candidature à la mairie, parce qu'il désire le progrès de St-Hyacinthe, parce qu'il est heureux de faire bénéficier ses concitoyens des fruits de ses études approfondies sur la question municipale. Si les citoyens élisent M. Bouchard, par acclamation, tant mieux, s'il y a lutte, M. Bouchard se dit prêt à l'entreprendre.

Parmi ceux qui assistaient à cette assemblée on remarquait : MM. Paul Richer, Hugues Lapiere, Savary, Phaneuf, Daoust, J.-M., T. D. Bouchard, député, A. Plamondon, Parenteau, Morissette, Reeves Léopold, Pierre Reeves, Jos. Reeves, O. Perrault, Z. Brouillé, Remi Gervais, R. Boulay, O. Benoit, Jos. Lethiecq, Roy, Z. Henry, P. Brien, Michel Daigle, Jos. Mathieu, Armand Lahaise, Emile Bouchard, L. Brodeur, S. Cadorette, N. Godbout, Picard, N. Bessette, Langevin, Jos. Cormier, Briand, V. Martin, L. Hébert, Mongeau, Scott, N.-H. Paradis, G. Guillet, O. Cadorette, A. Auger, E. Brodeur, A. Blondin, Jean Côté, V. Cussol, prof. Paquin, Paul Richer, Philippe Hébert, Raoul Brodeur, R. Clapin, Trudel, Bernard Blanchard, T. Godbout, G. Cadorette, Charles Simard, Charpentier Eug., Poitras O., Beaugard, Bernier, Laplante, R. Robert, H. Marchessault, A. Phaneuf, J. Hamelin, Gagné, Beaugard, Brodeur, J. Dufour, Jos. Berthiaume, Té-

lesphore Fournier, Art. Sansoucy, Eug. Lemoyne, Raoul Piché, St-Martin, Hébert Victor, S. Boudreau, L. G. Lalime, N. Viens, Eug. Payan, Thomas Hébert, H. Arcand, A. Brodeur, L. Boulay, R. Robert, Jos. Bissonnet, Narcisse Godbout, Nap. Demers, Odilon Hébert, Jules Hébert, Edmond Gosselin, Nap. Godbout, Jacques Turcotte, A. Swartz, A. Poitras, A. Marcoux, R. Duval, E. Drouin, D. Gagnon, E. Sénécal, L. Lapointe, A. Houle, J. Cormier, shérif, E. Vasseur, E. Fontaine, L. Leblanc.

A la fin de l'assemblée, des assistants, à tour de rôle, signèrent le bulletin de présentation de notre maire sortant de charge, M. T.-D. Bouchard.

LA MAIRIE

Voici une copie de la requête demandant à M. Bouchard de se porter candidat à la mairie pour un nouveau terme :

Nous, soussignés, nous déclarant satisfaits de l'administration de la ville de St-Hyacinthe, prions M. T.-D. Bouchard de se porter de nouveau candidat à la mairie et nous nous engageons à le supporter au cas où il y aurait lutte.

St-Hyacinthe, 24 juin 1926.

MM. J. Turcotte, N. Déry, O. Poitras, R. Piché, G. Smith, W. Tanguay, P. Nassif, A. Jubinville, J. Martin, E. Robert, P. Fournier, O. Morin, P. Brien, N. Bessette, A. L. Auger, A. Blondin, J. Henry, L. Arpin, N. Gobeille, L. Brouillette, fils, D. Cadorette, M. Côté, F. R. Bolduc, T. Henry, V. Courchesne, O. Fournier, J. L. Couillard, R. Turcotte, E. Lemoine, N. Daudelin, H. Lapiere, E. Débarge, N. Godbout, fils, A. Benoit, J. Côté, H. Gendreau, A. Dolbec, Eug. Payan, R. Gervais, A. Séguin, L. Gendreau, D. Gagnon, H. Leclerc, A. Robert, I. Lapalme, L. McClay, H. Frenière, N. Arcand, A. Viens, J. Hébert, V. Lapiere, P. Surprenant, L. Morrissette, R. Robert, A. Robert, A. Robert, O. Lemonde, J. B. Gervais, H. Martel, E. Robert, A. Frédéric, J. Choquette, A. Archambault, A. Daudelin, A. Bélanger, C. Frédéric, E. Benoit, J. Frédéric, T. Frédéric, E. Morin, L. St-Amand, A. St-Amand, R. Duquette, A. Sivigny, E. Sénécal, O. Hébert, A. Gaucher, F. Ouellette, L. G. Lalime, H. Cadorette, L. G. Godbout, A. Godbout, J. L. Guillet, E. Tétrault, L. Barceloux, J. S. Flibotte, E. Flibotte, Raymond Chicoine, E. Bouchard, V. Hébert, O. Plante, H. Bernier, O. Dufresne, L. Hébert, H. Arcand, D. Monette, S. Sansoucy, A. Laliberté, H. Lapiere, E. Durandier, J. Godbout, A. Bernier, N. Godbout, J. Robert, A. Bélsis, J. O. A. Chenette, N. Duchesneau, J. Pichette, R. Ducharme, J. A. Baillargeon, E. Gendron, N. St-Amand, père, W. Marcoux, A. Gaumont, A. Bachand, J. Poitras, J. Brodeur, A. Perrault, J. Beauchemin, L. Michault, E. Lefebvre, H. St-Gervais, A. Gervais, A. Lesvesque, V. Racine, E. Casavant, M. Bienvenue, J. A. Lafrance, H. Gaumont, L. Frédéric, A. Bernier, J. H. L. Pagé, A. Lussier, R. Blais, E. Laliberté, J. Desmarais, P. Bienvenue, J. Bousquet, O. Larivière, E. St-Germain, H. Beaugard, C. Amotte, J. B. Létourneau, P. Lefebvre, H. Chartier, H. Letourneau, W. Lussier, J. E. Michaud, P. Quintal, J. St-Pierre, F. Beaulac, A. Gaumont, L. Arpin, A. Arpin, H. Dozois, W. St-Germain, E. Berger, E. A. Gendron, L. Messier, J. E. Messier, J. L. Cormier, V. Dussault, R. Morin, H. Morin, H. Sicotte, V. Kakos, J. B. E. Durocher, O. Boulay, J. E. Lanoix, E. Gaudreau, G. Capilowit, R. Cusson, J. L. Cusson, V. Caouette, J. A. R. Morin, J. M. A. Robert, L. A. Breton, J. A. Duffault, E. Solis, P. L. Richer, J. A. Lahaise, O. Prigent, H. Robert, R. Flibotte, O. Fournier, J.N. Paul Fournier, J. Berthiaume, J. L. Marsan, A. E. Hotte, A. Thérien, J. A. N. Brodeur, C. Forget, E. Bizaillon, W. Desmarais, F. Boudreau, A. Gladu, A. Gladu, B. Bélanger, E. Chagnon, C. L. Proulx, S. Cadorette, J. Laframboise, D. Rodier, V. L. Chartier, J. Mathieu, père, A. Flibotte, H. Leduc, U. Lalime, Nap. Mongeon, John Dufour, A. Laplante, C. A. Bishop, A. Cadorette, V. Davignon, H. Frappier, F. Bartels, J. A. Ostiguy, L. Courtemanche, J. L. St-Germain, J. Bissonnet, A. M. Vigneau, C. Sicotte, E. Blanchard, L. J. Dubois, A. S. Comeau, O. Savary, C. A. Beaugard, H. Aubichon, J. Sicotte, E. Chapentier, L. R. Blanchard, A. Béard, H. Janson, E. Chaput, A. Robert, V. Chaput, D. Rodier, H. Fontaine, J. A. Barbeau, Geo. Bérrilla, G. Robert, O. Larivière, W. Barbeau, N. Desmarais, A. Arsenaull, S. Ménard, E. Payan, R. St-Pierre, J. Dalpé, J. B. Renaud, J. Charbonneau, F. Allard, W. Allard, H. St-Jacques, J.R. Cabana, Joseph Cabana, O. Bernard, F. Guertin, I. St-Jean, J. C. Cheval, U. Hébert, P. L. Richer, G. St-Pierre, G. Nichol A. St-George, J. E. Tellier, W. Tanguay, C. Chalifoux, O. Poitras, W. Hébert, P. Pion, J. H. Tounsiant, A. Brouillette..

LA MAIRIE

Voici une copie de la requête demandant à M. Bouchard de se porter candidat à la mairie pour un nouveau terme :

Nous, soussignés, nous déclarant satisfaits de l'administration de la ville de St-Hyacinthe, prions M. T.-D. Bouchard de se porter de nouveau candidat à la mairie et nous nous engageons à le supporter au cas où il y aurait lutte.

St-Hyacinthe, 24 juin 1926.

MM. J. Turcotte, N. Déry, O. Poitras, R. Piché, G. Smith, W. Tanguay, P. Nassif, A. Jubinville, J. Martin, E. Robert, P. Fournier, O. Morin, P. Brien, N. Bessette, A. L. Auger, A. Blondin, J. Henry, L. Arpin, N. Gobeille, L. Brouillette, fils, D. Cadorette, M. Côté, F. R. Bolduc, T. Henry, V. Courchesne, O. Fournier, J. L. Couillard, R. Turcotte, E. Lemoine, N. Daudelin, H. Lapiere, E. Débarge, N. Godbout, fils, A. Benoit, J. Côté, H. Gendreau, A. Dolbec, Eug. Payan, R. Gervais, A. Séguin, L. Gendreau, D. Gagnon, H. Leclerc, A. Robert, I. Lapalme, L. McClay, H. Frenière, N. Arcand, A. Viens, J. Hébert, V. Lapiere, P. Surprenant, L. Morrissette, R. Robert, A. Robert, A. Robert, O. Lemonde, J. B. Gervais, H. Martel, E. Robert, A. Frédéric, J. Choquette, A. Archambault, A. Daudelin, A. Bélanger, C. Frédéric, E. Benoit, J. Frédéric, T. Frédéric, E. Morin, L. St-Amand, A. St-Amand, R. Duquette, A. Sivigny, E. Sénécal, O. Hébert, A. Gaucher, F. Ouellette, L. G. Lalime, H. Cadorette, L. G. Godbout, A. Godbout, J. L. Guillet, E. Tétrault, L. Barceloux, J. S. Flibotte, E. Flibotte, Raymond Chicoine, E. Bouchard, V. Hébert, O. Plante, H. Bernier, O. Dufresne, L. Hébert, H. Arcand, D. Monette, S. Sansoucy, A. Laliberté, H. Lapiere, E. Durandier, J. Godbout, A. Bernier, N. Godbout, J. Robert, A. Bélsis, J. O. A. Chenette, N. Duchesneau, J. Pichette, R. Ducharme, J. A. Baillargeon, E. Gendron, N. St-Amand, père, W. Marcoux, A. Gaumont, A. Bachand, J. Poitras, J. Brodeur, A. Perrault, J. Beauchemin, L. Michault, E. Lefebvre, H. St-Gervais, A. Gervais, A. Lesvesque, V. Racine, E. Casavant, M. Bienvenue, J. A. Lafrance, H. Gaumont, L. Frédéric, A. Bernier, J. H. L. Pagé, A. Lussier, R. Blais, E. Laliberté, J. Desmarais, P. Bienvenue, J. Bousquet, O. Larivière, E. St-Germain, H. Beaugard, C. Amotte, J. B. Létourneau, P. Lefebvre, H. Chartier, H. Letourneau, W. Lussier, J. E. Michaud, P. Quintal, J. St-Pierre, F. Beaulac, A. Gaumont, L. Arpin, A. Arpin, H. Dozois, W. St-Germain, E. Berger, E. A. Gendron, L. Messier, J. E. Messier, J. L. Cormier, V. Dussault, R. Morin, H. Morin, H. Sicotte, V. Kakos, J. B. E. Durocher, O. Boulay, J. E. Lanoix, E. Gaudreau, G. Capilowit, R. Cusson, J. L. Cusson, V. Caouette, J. A. R. Morin, J. M. A. Robert, L. A. Breton, J. A. Duffault, E. Solis, P. L. Richer, J. A. Lahaise, O. Prigent, H. Robert, R. Flibotte, O. Fournier, J.N. Paul Fournier, J. Berthiaume, J. L. Marsan, A. E. Hotte, A. Thérien, J. A. N. Brodeur, C. Forget, E. Bizaillon, W. Desmarais, F. Boudreau, A. Gladu, A. Gladu, B. Bélanger, E. Chagnon, C. L. Proulx, S. Cadorette, J. Laframboise, D. Rodier, V. L. Chartier, J. Mathieu, père, A. Flibotte, H. Leduc, U. Lalime, Nap. Mongeon, John Dufour, A. Laplante, C. A. Bishop, A. Cadorette, V. Davignon, H. Frappier, F. Bartels, J. A. Ostiguy, L. Courtemanche, J. L. St-Germain, J. Bissonnet, A. M. Vigneau, C. Sicotte, E. Blanchard, L. J. Dubois, A. S. Comeau, O. Savary, C. A. Beaugard, H. Aubichon, J. Sicotte, E. Chapentier, L. R. Blanchard, A. Béard, H. Janson, E. Chaput, A. Robert, V. Chaput, D. Rodier, H. Fontaine, J. A. Barbeau, Geo. Bérrilla, G. Robert, O. Larivière, W. Barbeau, N. Desmarais, A. Arsenaull, S. Ménard, E. Payan, R. St-Pierre, J. Dalpé, J. B. Renaud, J. Charbonneau, F. Allard, W. Allard, H. St-Jacques, J.R. Cabana, Joseph Cabana, O. Bernard, F. Guertin, I. St-Jean, J. C. Cheval, U. Hébert, P. L. Richer, G. St-Pierre, G. Nichol A. St-George, J. E. Tellier, W. Tanguay, C. Chalifoux, O. Poitras, W. Hébert, P. Pion, J. H. Tounsiant, A. Brouillette..

BASE-BALL

Ceux qui assisteront au grand festival du Club Excelsior-Henderson, dimanche prochain, à Saint-Hyacinthe, verront deux clubs bien connus se livrer une bataille sensationnelle.

L'équipe de Saint-Hyacinthe, qui n'a subi aucune défaite cette saison voudra continuer sa longue liste de victoires en tentant de battre l'Excelsior-Henderson qui n'a subi qu'une défaite cette saison. Lachapelle et Lambert seront les

lanceurs de l'Excelsior et s'efforceront de tenir en échec les puissants frappeurs de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe aura Guillaume comme lanceur. Ceux qui s'y connaissent en fait de base-ball, voudront le voir à l'oeuvre contre les puissants frappeurs de l'Excelsior-Henderson.

Les deux équipes semblent bien balancées et tout fait prévoir une lutte acharnée qui devrait fournir beaucoup de sensations.

Le record de l'Excelsior-Henderson cette saison, est des plus enviables, considérant les clubs qu'il a rencontrés et défaits par des scores assez élevés. Dimanche dernier, il rendait visite au Bordeaux qui avait 7 victoires consécutives à son crédit et aucune défaite. A la 7e inning, lorsque la partie fut arrêtée par l'arbitre, l'Excelsior-Henderson était en avant par le score de 7 à 6.

Le Laprairie qui avait à son crédit plusieurs victoires, fut aussi défait par l'Excelsior-Henderson.

C'est dire que la joute sera des plus vivement contestée et que les deux équipes en lice devront se dépenser jusqu'au bout de leurs ressources si elles veulent s'attirer les bonnes grâces de Dame Victoire.

N'oubliez pas votre score card, c'est peut-être vous qui gagnerez \$5.00, dimanche.

SUCCES EN MUSIQUE

Aux examens de musique du "Dominion College" tenus à Montréal, le 22 juin dernier, Mademoiselle Léona Leblanc, de St-Jude, a obtenu son diplôme Lauréat ; Annonciade Gaboury, Jeanne Daigle et Hélène Gaboury, le degré Supérieur, avec distinction; Hélène Gemme, Intermédiaire, et Yvette Chartier, classe Élémentaire.

Ces jeunes élèves suivent les cours de Mademoiselle Germaine Daigle, Licenciée en Musique de cette ville.

Nos félicitations.

REMERCIEMENTS

Mme Arthur Chabot et ses enfants, vivement touchés des marques de sympathies témoignées à l'occasion du décès du très regretté Louis-Idola Chabot, tiennent à remercier profondément toutes les personnes qui les leur ont marquées soit en assistant aux funérailles, soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes de sympathies, billets mortuaires ou de toute autre manière.

DOCTEUR EN MEDECINE

Nous apprenons avec plaisir qu'à la suite des examens de fin d'année, à l'Université de Montréal, M. Paul Larivière, ancien élève du Séminaire de St-Hyacinthe, actuellement interne, à l'hôpital Notre-Dame, Montréal, a obtenu avec grand succès le titre de Docteur en Médecine.

Nos félicitations sincères à notre jeune concitoyen.

NOS ORPHELINS

Mardi dernier, le 29 juin courant, 32 membres de l'Auto-Club de St-Hyacinthe conduisaient dans leurs automobiles respectifs plus de 150 orphelins sous la direction des Révérendes Soeurs Grises de St-Hyacinthe au fort Chambly.

Un succulent dîner champêtre leur fut servi et ils purent donner libre cours à de joyeux ébats tout en visitant ce monument historique.

Le gardien du fort Chambly, M. Blanchet, souhaila la bienvenue aux visiteurs, et M. le chanoine P.-S. Desranleau, curé à la Cathédrale, répondit à l'invitation courtois-

se en termes appropriés.

Voici les noms des membres de l'Auto-Club qui ont contribué à la réjouissance des Orphelins de l'Hôtel-Dieu en mettant leurs automobiles à leur disposition et en les conduisant à Chambly :

A. Regnier, F. Jetté, W. Chappelaine, V. Dussault, H. Desnoyers, Paul Richer, M. Côté, E. Solis, H. Cadorette, T.-A. St-Germain, S. Casavant, M. A. David, C. J. Laframboise, J. Dansereau, S. Chalin, J. Bertrand, J. N. Dubrûle, J. Montambeau, J. Richard, J. Hévey, A. Lacroix, E.O. Picard, H. Raymond, M. St-Jacques, J. E. Lanoix, Rév. E. Lafontaine, Rév. P.-A. Trudeau, M. Blouin, E. Sansoucy, B. Bélanger, A. Brodeur, J. Mathieu, Paul Lussier.

Les orphelins sont revenus enchantés de leur pique-nique et ils conserveront longtemps le souvenir de ce charmant voyage et de l'aimable courtoisie des membres de l'Auto-Club de St-Hyacinthe.

PERDU ET RETROUVE

Un auto, appartenant à M. Hormidas Lussier, cultivateur de St-Damien, lui a été volé dans la nuit du samedi à dimanche.

Il en avertit le chef de police Bourgeois de cette ville qui communiqua tout de suite avec Montréal, St-Lambert et Longueuil. Le chef apprit par le chef de police, de Longueuil, qu'un auto avait été abandonné dans les rues de cet endroit. M. Lussier fut immédiatement informé d'aller prendre possession de son auto.

GRAND FESTIVAL SPORTIF

St-Hyacinthe aura un programme de sports des plus variés, dimanche, le 4 juillet, lorsque le Club Excelsior - Henderson de Montréal donnera en cette ville, son troisième Festival Annuel.

Le programme comprend des courses de motocyclettes qui réuniront Bougie, Cotnoir et Lafontaine, ce dernier champion provincial par ses victoires sur Cotnoir et Bougie, à Québec, récemment. Lafontaine qui est un sportman sera à St-Hyacinthe pour donner à Bougie et Cotnoir leur revanche et démontrer qu'il a réellement droit au titre qu'il a gagné en battant Cotnoir et Bougie.

Cabana sera aussi à St-Hyacinthe, et supportera une charge de 4,000 livres et fera aussi plusieurs tours de force nouveaux.

L'équipe de St-Hyacinthe au base-ball rencontrera celle de l'Excelsior-Henderson et cette partie vaudra la peine d'être vue, considérant la force des deux clubs.

Le club tentera de démontrer à St-Hyacinthe que ses sauteurs sont réellement les champions du monde en motocyclettes et tentera plusieurs sauts par des meilleurs sauteurs.

Il y aura aussi 2 courses de bicyclettes pour les résidents de St-Hyacinthe.

BEURRE ET FROMAGE

Vankleek Hill, 26. — Les offres de fromage à la halle locale furent de 1,000 meules et se sont toutes vendues au prix de 17 3-4c la livre, ce qui est une baisse de 9-16c avec la semaine dernière et 2-2c en dessous de l'an dernier alors que 855 boîtes se vendirent à 20c la livre.

Mont Joli, 26. — On a offert en vente aujourd'hui, 150 boîtes de beurre et 75 meules de fromage. Le beurre s'est vendu à 33c la livre et le fromage à 16 7-8c.

St-Hyacinthe, 26. — A l'assemblée de la halle locale, 160 boîtes de beurre ont été offertes au prix de 34 1-8c mais pas une seule ne trouva de preneurs, 377 meules de fromage ont aussi été offertes sur le marché mais il n'en est venu que 313 meules à 17 1-4c la livre.

Cornwall, 26. — A la réunion d'aujourd'hui, 1,799 meules de fromage blanc et 1,276 meules de coloré ont été mises en vente et payées 17 3-4c la livre.

Brockville, 26. — 1,680 meules de fromage blanc et 1,718 meules de coloré ont été enregistrées pour la vente mais seulement 180 de blanc et 198 de coloré ont été vendues au prix de 17 7-8c.

Vankleek Hill, 26. — A la réunion de la halle au fromage de Vankleek Hill, il s'est vendu 1,212 meules de fromage blanc et 55 de coloré à 17 3-4c.

SALUT PASSAGER

Durant la violente tempête que nous avons eue dimanche dernier, le 27 courant, la foudre a commis ses incartades en mettant le feu à la Penman's Limited de cette ville. Le gardien s'en aperçut sur-le-champ et nos pompiers, mandés aussitôt, se rendirent bientôt maîtres de la situation. Les dommages ne sont pas très considérables.

IL NOUS QUITTE

M. le Dr. Gaspard Brouillette, dentiste de cette ville, nous quittait le 29 courant pour aller s'établir à Montréal, rue Christophe Colomb, No. 6933 coin Bélanger.

Tous ses amis espèrent le revoir souvent et lui souhaitent succès complet.

EN ETUDES

MM. Gilbert Robert et Antoine Fortin de cette ville partaient le 1er courant pour Davenport, Iowa, pour études. Nous leur souhaitons une entière réussite.

PROCHAINE ASSEMBLEE

La succursale locale de l'Association des Marchands-Détaillants tiendra sa prochaine assemblée, le 5 juillet courant.

PROCHAIN MARIAGE

On nous apprend le prochain mariage de Mlle Diane Lassonde de Springfield, fille de M. Philippe Lassonde et de Régina Chenette, autrefois de cette ville, avec M. Elphège Provençal de Woonsocket, R. I.

Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

NOUVELLE SOUMISSION

Un contrat de 85,000 pieds de bois, à être employés pour le pontage des ponts Centre et Barsalou, vient d'être accordé à la manufacture L.-P. Morin & Fils qui étaient les plus bas soumissionnaires.

IL PLAIDE COUPABLE

Le nommé Alphonse Dauphinais, de St-Liboire, accusé dernièrement d'avoir brisé le sceau d'un wagon et d'avoir volé des bas, a comparu le 23 courant, devant le

DE PASSAGE

Mme Anaclet Lamothe et Mlle Blanche Lamothe, de Pike-River, étaient de passage à St-Hyacinthe, ces jours derniers, où elles ont rendu visite à M. Philippe Lamothe, qui est au jувénat des Frères Maristes.

PAMI NOUS

M. et Mme O. Jolin, Mlle Fournier et M. le notaire A. Boulay, de Waterloo étaient à St-Hyacinthe, ces jours derniers, à l'occasion de la séance et de la distribution des prix du séminaire de cette ville.

A KNOWLTON

M. l'abbé O. Fournier, professeur au séminaire de St-Hyacinthe, remplaçait M. l'abbé Desrosiers, de Knowlton, qui a assisté au congrès international Eucharistique, à Chicago.

ECHOS DU BACCALAUREAT

Les résultats de l'examen pour la conquête du baccalauréat de l'enseignement classique ont été affichés mercredi, le 23 courant, au séminaire de Joliette où les trente-quatre correcteurs appréciaient les manuscrits des cinq cents concurrents depuis samedi dernier, le 19 courant sous la présidence de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal.

Parmi ceux qui sont arrivés premiers en mathématiques, nous remarquons M. Brosseau du séminaire de St-Hyacinthe; MM. Roland Tartre, pour le thème latin, et MM. Desrosiers, Laplante, Rondeau et Rousseau, pour le thème anglais ou français, se sont classés premiers. Ces Messieurs étaient des élèves du séminaire de St-Hyacinthe.

Parmi les Bacheliers ès arts avec grande distinction nous remarquons M. Raoul Bonin du séminaire de St-Hyacinthe.

Parmi les Bacheliers ès arts, nous remarquons parmi les élèves finissants du Séminaire de Saint-Hyacinthe MM. Beaugard, Boivin, Brodeur, Brosseau, Brunelle, Desranleau, Gadbois, Hallé, Lafontaine, Lavallée et Séguin.

Sont Bacheliers ès lettres MM. Normandin et Voghel du Séminaire de St-Hyacinthe et M. Jean Cormier de cette ville, étudiant au Collège de Montréal.

Cernant les résultats de l'examen de rhétorique, partie lettres-grammaires, nous remarquons les noms de MM. Léonar Laflamme et Richard Tremblay du séminaire de St-Hyacinthe, comme ayant conservé 80 pour cent et ayant droit à la mention de "distinction".

Parmi ceux qui ont conservé 60 pour cent et plus nous remarquons: MM. Albert Beaudry, Benoit, Brouillette, Caron, Chevrete, Cloutier, Collette, Corbeil, Desranleau, Desrosiers, Alphonse et J. Emile, Grenier, Jalbert Lacroix, Lahaise, Lanciault, Laplante, Laroche, Lavoie, Alain Lecomte, Robert L'Heureux, Perron, Edouard et Gilbert Robert, Rondeau, Rousseau, Saint-Onge et Tartre, tous du séminaire de St-Hyacinthe.

EXPOSITION DE ST-HYACINTHE

Le plus grand événement de l'année, l'exposition de St-Hyacinthe aura lieu les 3 et 4 août, 1926, au parc Laframboise de cette ville.

Il y aura de nombreuses attractions et l'excellente fanfare Philharmonique de St-Hyacinthe fournira les frais de la musique.

De grandes courses prendront place durant ces deux jours d'exposition.

Les courses commenceront à 2 heures. Elles ont été organisées sous la direction de M. Raoul Picard et sous le secrétariat de M. Ernest Benoit de cette ville.

1er Jour, le 3 août.  
Classe 3 minutes bourse \$150.00;  
Classe 2.20 minutes bourse \$150.  
2e Jour, le 4 août.

Classe 2.30 minutes bourse \$150.00;  
Course Ouverte bourse \$200.00.

Il y aura parade des animaux primés, les meilleurs troupeaux de la province, troupeaux "Canadien", "Ayrshire", "Holstein", etc....

Admission: Adultes, 50 cts;  
Voitures, 25 cts.; Enfants, 25 cts.;  
Grande Estrade: Adultes 25 cts.,  
femmes et enfants, 15 cts.

Les courses de St-Pie auront lieu les 9-10-11 août, 1926.

JOURNEE MEDICALE

Dernièrement et sous les auspices du Comité Provincial des Cours de Perfectionnement de la "Canadian Medical Association", il y avait "Journée Médicale" à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe.

Nombreux furent les médecins de notre ville et des environs qui se sont rendus à l'invitation de la Société Médicale de St-Hyacinthe. Le Dr. Eugène Turcot présidait la séance et le Dr. Viger remplissait les fonctions de secrétaire.

Le programme de la "Journée Médicale" comportait des communications par MM. les Drs Paul Bousquet, ophthalmologiste de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe et Eugène St-Jacques de Montréal, chirurgien de l'Hôtel St-Charles, et Roméo Pépín de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il y eut aussi présentation des malades par les Drs. Pagé et Viger de cette ville.

Les autorités de l'hôpital St-Charles ont fait les honneurs de leur institution et ouvert à l'inspection des médecins visiteurs les laboratoires de l'hôpital St-Charles pour l'étude du sang, des sécrétions pulmonaires, du pus et autres sujets d'études médicales variées.

Il convient de mentionner que les médecins ont particulièrement admiré une collection riche et variée de photographies au Rayon X des divers organes et des os prises par la Technicienne-Experte du Département.

Grâce à sa judicieuse réorganisation, l'Hôpital St-Charles voit ses services de plus en plus actifs et expérimentent un mouvement nettement croissant de malades qui accourent de tous les coins du district demander conseil et soulagement auprès de ses médecins et de ses spécialistes.

ST-HYACINTHE VICTORIEUX

Dimanche dernier, le 27 courant les fans ont vu triompher le club St-Hyacinthe qui remportait la victoire bien méritée sur la redoutable équipe du Richmond par le score de 7 à 5.

D'Anjou Anatole lança pour l'équipe locale durant les cinq premières manches et le Richmond n'aurait pas compté de points durant ce temps si l'arbitre des buts n'avait pas attrapé un coup de soleil et si le deuxième but de l'équipe locale n'avait eu un doigt affecté.

Guillaume lança le reste de la partie en débutant comme une bombe. En effet il fit mordre la poussière à trois frappeurs du Richmond, à la 6e manche.

Les joueurs du Richmond firent bonne contenance au bâton mais ils avaient oublié que Beauchamp, Mérie D'Anjou et Valin sont des paniers dont le fond tient bon. Valin fit un catch électrisant après une course mouvementée. Il saisit la pilule par le bout du doigt et exempta un point. Mérie D'Anjou eut de la pratique et les joueurs du Richmond semblèrent

l'affectionner particulièrement, mais Mérie fut à la hauteur des circonstances et ne commit aucune erreur. Snell s'est mis en évidence au premier but et Viger fut très effectif au bâton en frappant un hit sur chaque apparition.

Le coup saillant de la partie fut le trois buts de Mérie D'Anjou qui frappa avec une force terrible en arrière du center field et fit compter trois points. C'est durant cette manche, la troisième, que les nôtres enregistrèrent six points. Jos. Bousquet et Viger mirent chacun un deux buts à leur actif.

Nos joueurs excellèrent sur le bunt et Guillaume tout particulièrement en apparaissant au bâton fit ainsi compter le dernier point de l'équipe locale, celui de Germain Viger. Beaudin fut solide au troisième. Bref nos joueurs méritent de chaudes félicitations et il n'est pas surprenant qu'en opérant avec un tel brio ils n'ont pas encore connu la défaite cette saison.

Résultat, par manches:  
1-2-3-4-5-6-7-8-9—R  
Richmond 0-0-1-2-0-0-0-0-2—5  
St-Hyac. 0-0-6-0-0-1-0-0-x—7  
Batteries: O. Pellerin et L. Calvane pour Richmond; D'Anjou, Guillaume et Bousquet pour St-Hyacinthe.

TENNIS — "Les Juniors" victorieux.

Samedi dernier, le 26 courant, le club de tennis "Les Juniors" de St-Hyacinthe inaugurait sa saison sportive par une éclatante victoire sur "L'As de Pique" de cette ville par le score de 7 à 1.

Le tournoi dut être arrêté, samedi, pour cause de pluie et il s'est continué lundi.

Un grand nombre de personnes intéressées à ce sport s'y étaient rendues et applaudissaient vivement aux efforts couronnés de superbes coups des joueurs.

DETAILS

Doubles

I  
G. Pothier, J. Morin, Jr. vs Gadbois, Y. Bousquet, 6-3, 6-1.

II  
M. Saint-Germain, L. Saint-Onge, Jr. vs J. Deslages, R. Lahaise, 6-2, 6-1.

III  
E. Benoit, R. Bouchard vs G. Durrocher, J. Bousquet, 6-3, 6-4.

Simple

1  
G. Pothier vs Y. Bousquet, 6-0, 6-1.

2  
J. Morin vs Gadbois, 6-1, 6-0.

3  
M. Saint-Germain vs R. Lahaise, 6-1, 6-0.

4  
E. Benoit vs J. Bousquet, 6-1, 6-0.

5  
L. Saint-Onge vs J. Delage, 3-6, 3-6.

DEFI

Le club de tennis "Les Juniors" de Saint-Hyacinthe lance un défi à tous les clubs amateurs de 12 à 16 ans. S'adresser à 350 Girouard St-Hyacinthe.

FUNERAILLES DE Mme M. A. GUILLERIE.

Samedi dernier, le 26 courant, à 9 hrs, avaient lieu au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis les funérailles de Mme Moïse A. Guillerie, née Rose de Lima DuRivage, décédée à l'âge de 62 ans et 2 mois après une longue maladie.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé E. St-Pierre, et le service fut chanté par M. l'abbé St-Pierre, assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés Petit et Lalime. Le chant fut fourni par la Chorale de la Cathédrale.

Les porteurs étaient: MM. V. Dussault, Ls Blanchard, Jos. Mathieu,

Jos. Marsan, Domina DuRivage, Amédée Lacroix.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, ses fils: Arthur Guillerie, tailleur de Glens Falls, N. Y., et Armand Guillerie, propriétaire de l'Imprimerie Commerciale de cette ville; ses filles: Rachel, épouse de Elzéar Roy; Romulda, épouse de Léopold Dupré, ces deux dernières de Montréal; ses frères, Félix DuRivage, de Casselman, Ontario, Samuel et Anthime DuRivage, de Toledo, Ohio; ses belles-sœurs, Aglaé Guillerie, épouse de Joseph Duquette, Denise Guillerie, épouse de Dosithe Boire, et Adeline Guillerie, épouse de Janvier Dupré, ces trois dernières de LaColle, Québec; ses arrière-petits-enfants, Lilliane Guillerie, épouse de Adélar Lafontaine de Glens Falls, N. Y., Jeannette Arpin, épouse de Adrien Saint-Pierre, de Montréal.

Tributs mortuaires: Couronne par MM. Jos. Berthiaume, J. A. Jaret, R. Flibotte, Jos Sénécal, Frank Dufour, Rodolphe Arcand, Arthur Allaire, Frank Dufour, Germain, Bernard. Croix par M. et Mme J.-Armand Guillerie, Gerbe par M. et Mme Léopold Dupré. Gerbe par M. et Mme Arthur M. Guillerie. Télégrammes par la famille J. R. Guévremont, par M. et Mme Henri Bourassa.

Offrandes de meses par Mme Claude Orsali, Madame et Mademoiselle Coristine, M. et Madame Elz. Roy, la famille V. Dussault, la famille Amédée Lacroix, M. et Madame Ls Dupré.

Bouquets spirituels par Madame D. Desrosiers, par la famille Leblanc.

Sympathies par les employés du Clairon, Mlle Alice Sicotte, M. et Mme Jovite Sicotte, M. et Mme Conrad Sicotte, la famille F. Gaudette, M. et Mme E. Bizaillon, M. et Mme A. Dufour, M. et Mme A. Therrien, M. et Mme G. Bernier, M. Eugène et Omer Hamel, la famille Henri Lajoie, M. Wilbrod Aumais, Rév. Soeur Jodoïn et les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, Famille D. Dozois, la famille H. Robert, Mlle Marie-Reine Princee, J. R. Walker, W. V. Dawson Ltd., Mme Sam. L'Heureux, M. et Mme Hector Leduc, M. et Mme Jules Boucher, M. et Mme Couillard St-Germain, M. J. C. Hamel, McFarlane Son & Hodgson, etc.

Nous assurons la famille éplorée de nos plus vives et de nos plus sincères condoléances.

DECES DE M. JOSEPH JACQUES

Nous avons la très vive douleur d'apprendre à nos lecteurs le décès de M. Joseph Jacques, peintre décorateur, survenu le 28 courant.

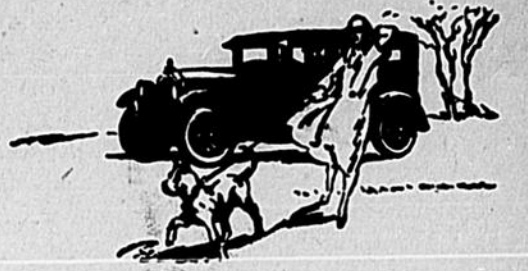
Le défunt était âgé de 31 ans et il a succombé après deux mois de maladie.

Il laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, née Augustina Daudelin, ses frères: Wilfrid Jacques de Drummondville, Adélar Jacques de Montréal; ses sœurs: la Révérende Soeur Jacques, de la Communauté des Soeurs Grises de St-Hyacinthe, Berthe Alice Jacques, épouse de Hector Nault; Eva Jacques, épouse de Lionel Daignault de Bromptonville; Mlle Adrienne Jacques de Montréal, Mlle Juliette et Mlle Annette Jacques de cette ville; ses père et mère, M. et Mme Pierre Jacques de cette ville, sa belle-sœur, Dame Vve Alexandre Daudelin, son beau-frère, Amédée Daudelin, ces deux derniers de St-Hyacinthe; ses oncles et tante, M. et Mme Joseph Jacques de Milton.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 1er courant, à 9 hrs. à la cathédrale de cette ville et au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La fanfare Philharmonique accompagnées des membres de la fanfare du Patronage précédait le cortège.

Les membres de la Philharmonie (Suite des notes dernières page)



**Le McLaughlin-Buick est l'égal, quant au prix, de plusieurs automobiles mais sa valeur est insurpassable**



A cause du grand nombre d'autos McLaughlin-Buick achetées chaque année et parce que chaque dollar économisé sur notre production considérable est employé à augmenter la valeur du McLaughlin-Buick, les prix modérés du McLaughlin-Buick achètent de la qualité.

La McLaughlin-Buick peut fabriquer et fabriquer réellement ses autos de la manière dont tous les ingénieurs en automobilisme désiraient pouvoir construire les leurs à leur volume de vente ou leur prix le permettait.

Vous ne trouvez que sur des autos fort dispendieuses des châssis dont les caractéristiques soient comparables, tant par leurs prix que par la qualité, à celles du McLaughlin-Buick: "Tube de commande à torsion; moteur à "triple sceau" avec valve-tête; lubrification du moteur à pression complète; "châssis scellé"; lumière des phares contrôlable et freins mécaniques aux quatre roues.

Le public veut une meilleure transportation à un prix plus modéré—c'est ce que lui offre le McLaughlin-Buick.

Les nouveaux termes très bas de paiements différés G.M.A.C. sont à la disposition des personnes désirant acheter un McLaughlin-Buick par versements faciles.

Il y a plus de "Meilleurs" McLaughlin-Buick en usage que toute autre marque se vendant à prix égal.

McLAUGHLIN-BUICK



ST-HYACINTHE, P. Q.

DISCOURS DE M. RENE MORIN.....

(Suite de la première page)

maintenir fermement son entente avec la France, de faire payer l'Allemagne, même en fouillant ses goussets au besoin, puis de poursuivre et punir le kaiser et les autres criminels de la guerre. Un peu plus tard sans aucun changement de gouvernement survint une évolution complète de la politique britannique. Elle encouragea l'Allemagne à ne pas remplir ses obligations, elle l'incita à résister aux efforts que la France faisait pour obtenir de force des réparations partielles; en un mot, toute la politique de l'Angleterre devint saturée de francophobie et retarda le retour aux conditions normales et augmenta le mécontentement et les malaises qui existaient déjà. Cette politique manqua son but, et il y eut une autre évolution. Toutes ces politiques furent déterminées sans notre participation, sans que nous fussions consultés. Elle ne furent jamais l'expression de l'opinion concertée des gouvernements des dominions autonomes.

L'unité diplomatique sans consultation et sans coopération signifie la servilité diplomatique, et elle ne peut, sous sa forme actuelle, être un facteur dans la préparation de la politique canadienne. Il n'y a aucun doute que, lorsque la Grande-Bretagne est en guerre, les dominions ne soient aussi en guerre, mais cet état de guerre est simplement passif; la guerre active ou la participation réelle à la guerre ne s'en suit pas nécessairement; la décision est laissée à la discrétion des gouvernements respectifs. Dans ce cas, la ratification du traité de Locarno signifierait nécessairement une participation active à la guerre, tandis que le refus de ratification ne signifie que belligérence passive. Il n'est pas opportun pour nous de nous lier et de lier nos enfants à une participation active dans les futures guerres qui pourraient survenir entre la France et l'Allemagne du fait de ce traité. Nous n'avons aucun intérêt direct à le faire. Notre association dans le consortium britannique ne nous oblige pas à des risques semblables dont le seul but serait d'augmenter l'importance, le prestige et le pouvoir des chefs politiques de l'une des nations associées dans ce consortium, ou d'appliquer des politiques décidées et déterminées sans notre participation. Nous n'avons aucunement à intervenir, au nom de la loi, de l'ordre ou de la civilisation, dans les conflits qui peuvent naître de ce traité, car nous n'avons aucun mandat à cette fin.

C'est pourquoi, selon ma modeste opinion, nous n'avons aucunement raison de ratifier le traité conclu à Locarno par l'Angleterre, et dans le plus grand intérêt de notre pays, le Parlement devrait refuser d'y acquiescer. Investir le gouvernement de la Grande-Bretagne ou le gouvernement du Canada du droit d'engager notre pays dans des aventures de ce genre sans consulter le Parlement, ce serait une politique susceptible des conséquences les plus désastreuses et qui saperait à sa base toute l'armature démocratique de notre pays.

**PAINKILLER**  
PERRY DAVIS  
CONTRE  
**Crampes — Colique — Diarrhée**  
Prendre une cuillerée à thé de Painkiller dans un verre d'eau chaude sucrée toutes les vingt minutes jusqu'à soulagement. Si le mal est dû à une alimentation dommageable, prendre aussi une dose d'huile de ricin. Se frotter l'estomac et la région intestinale avec la main nue humectée de Painkiller. Rester tranquille et à la chaleur jusqu'à ce que l'attaque se calme.  
DAVIS & LAWRENCE CO., New-York, Montréal.

Nouvelle gaie.

## UNE QUESTION DE RACE.

—Ah ! M. Batifol, me dit le coiffeur chez lequel j'ai l'habitude de me rendre deux fois par semaine pour me faire râcler le menton, j'ai le plaisir de vous informer que désormais, vous n'attendrez plus dans ma boutique, je me suis adjoint un aide.

Il interpella aussitôt un grand garçon qui jouait aux billes sur le trottoir d'en face avec d'autres gamins.

—Félix ! arrive ici que je te présente à un client.

Le gosse lâcha en bougonnant sa partie, entra dans le sombre salon de coiffure en clignotant des yeux qui étaient encore tout éblouis par le soleil qui régnait au dehors.

—Voilà mon aide, dit le coiffeur en le poussant vers moi ; c'est l'un de mes neveux, un gamin fort intelligent et qui réussira s'il le veut. Il commence aujourd'hui son apprentissage ; dans un an ou deux, je serai tranquille. Il a déjà quatorze ans, bien qu'il ne les paraît pas. Allons Félix, passe la serviette au cou de Monsieur, aiguise ton rasoir comme je t'ai montré à le faire, savonne le visage.

L'enfant, après avoir reniflé et s'être essuyé le nez sur sa manche commença à passer le rasoir sur le cuir avec une maladresse qui suffit à me prouver qu'il avait peut-être des dispositions pour l'état de coiffeur, mais qu'il n'avait pas la vocation.

A chaque instant, il tournait la tête du côté de la rue et criait aux gamins qui poursuivaient leur partie de billes : "Patiencez un moment, j'arrive ; j'expédie le client et je retourne à la partie."

Il me savonna tant bien que mal pendant que son oncle, occupé par un autre client, nous racontait qu'il faisait de l'élevage de lapins, mais qu'il aimait par-dessus tout les chiens. J'en ai deux superbes, disait-il.

—Pure race ? demanda l'autre patient pour paraître s'intéresser à ce qu'il racontait.

—Non, mais ça ne les empêche pas d'avoir toutes les qualités et d'être on ne peut plus intelligents. La question de race, c'est de la

blague. Ma mère à moi, était auvergnate, mon père était breton et vous le voyez, je suis aussi intelligent qu'un autre.

Le neveu s'était mis à la besogne. J'avais l'impression qu'il arrachait ma barbe plutôt que de la couper.

L'oncle, lâchant son client vint voir ce que faisait son phénomène, lui donna des conseils :

—Allons, ne tiens pas ton rasoir si droit... ah ! qu'est-ce que je te disais, tu vois, tu viens d'enlever un beefsteack à Monsieur... pas si près de l'oreille, voyons, tu vois bien que tu viens de détacher le lobe... Près du nez, fais bien attention à l'aile, ne la coupe pas... allons, bon, voilà ce que je craignais... Fichu maladroite... Tu as encore une gaffe à faire, au tournant du menton, c'est là le plus difficile, essaye voir de l'éviter pour racheter tes autres fautes... Crac, une entaille, ça y est, tu n'as pas raté une. Je ne te félicite pas. Regarde la tête de Monsieur ; il saigne comme un boeuf qui sort de l'abattoir, tu n'as pas honte ? Tu t'es trop pressé. Je sais bien qu'il faut que le métier "rentre" mais je crois que tu auras beaucoup à faire pour acquérir une grande sûreté de main.

Le gosse sans en écouter davantage m'avait laissé en plan et avait rejoint la troupe des gamins avec lesquels il faisait une partie de billes.

—Ca ne pense qu'à jouer, conclut le coiffeur, c'est jeune, ça n'a pas la tête à ce que ça fait. Et puis, son père est charcutier et le travail que ce galopin vient d'accomplir me prouve qu'il aurait eu peut-être plus de dispositions pour le métier de son père. On a beau dire : "bon chien chasse de race".

MONTENAILLES.

(Le Collaborateur)

## LA FENAISON

(Note des fermes expérimentales)

Pour avoir du bon foin il faut couper la récolte au bon moment et la faner de la bonne manière. Le foin trop mûr perd beaucoup de ses feuilles et il est beaucoup moins nourrissant.

En général les principes de la

# DEUXIÈME VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A LA CÔTE DU PACIFIQUE

Il aura lieu au mois de juillet prochain, sous la direction personnelle de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université.—Le voyage durera 21 jours, du 3 juillet au 24 inclusivement.



A TRAVERS LE CANADA DU 3 au 24 Juillet

En haut, de gauche à droite: Le Lac Louise, la villégiature par excellence des Montagnes Rocheuses. Plate-forme du wagon-observatoire d'un train de luxe du Pacifique Canadien. A travers les immenses champs de blé des prairies canadiennes. En bas: L'hôtel "Empress", à Victoria, point extrême-ouest touché par les excursionnistes. La piscine d'eau chaude sulfureuse du bain du gouvernement, à Banff.

DESIRANT se rendre aux nombreuses demandes qui lui vinrent de toutes parts à la suite de son magnifique voyage de l'été dernier à la Côte du Pacifique, l'Université de Montréal vient de décider de renouveler cette année cette mémorable excursion. Elle aura lieu de nouveau par voie du Pacifique Canadien et sera, cette fois, sous la direction personnelle de M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université.

Comme l'an dernier, ce voyage transcontinental se fera en juillet, le train spécial quittant Montréal le 3 de ce mois, pour y revenir le 24 suivant, après une absence de 21 jours durant lesquels les excursionnistes auront pu visiter à peu près tout ce que le Canada a de plus intéressant et de plus pittoresque.

L'Université de Montréal, qui comprend bien toute l'importance qu'il y a pour nous, Canadiens de langue française, de voyager d'abord dans notre propre pays, afin de se mieux renseigner sur son histoire, ses ressources, ses industries et ses beautés naturelles, est heureuse de pouvoir offrir une seconde fois à nos compatriotes, l'avantage de faire ce voyage

en d'aussi intéressantes conditions. Elle invite conséquemment à se joindre à elle dans cette instructive randonnée, non seulement ses élèves, anciens et nouveaux, mais aussi tous les Canadiens-français, hommes ou femmes, qui seraient tentés de profiter de l'occasion.

L'extrême satisfaction exprimée par tous ceux qui furent de l'excursion de l'Université de Montréal à Vancouver et Victoria, l'été dernier, ainsi que l'intérêt manifesté dans tous les milieux pour cette originale entreprise éducative, semblent être des gages de succès sérieux pour le voyage de l'été prochain. L'Université compte bien d'ailleurs ne rien négliger pour obtenir ce résultat. C'est ainsi qu'elle a commencé par assurer le concours du Pacifique Canadien, dont les trains et les bateaux sont non seulement réputés pour leur confort, mais dont le réseau est extrêmement varié et permet d'accomplir une randonnée des plus intéressantes. Ce réseau a encore l'immense avantage de desservir, dans les montagnes Rocheuses, des endroits qui, comme Banff et Lac Louise, font l'admiration des touristes de tous les pays du monde.

L'itinéraire de ce voyage de l'Université est donc varié autant que possible, en raison même du tracé du Pacifique Canadien. Mais soucieux d'exclure toute monotonie au cours de cette excursion de trois semaines, les organisateurs ont en plus prévu la variété dans les moyens de transport, ainsi que dans les arrêts en cours de route. Chemins de fer, bateaux, automobiles, séjours dans de luxueuses hôtels ou dans d'agréables camps de chalets, arrêts du train en face des sites les plus majestueux des Rocheuses, rien ne sera négligé pour amuser et instruire en même temps les excursionnistes.

Le train qui fournira le Pacifique Canadien en cette occasion, offrira tout le confort qu'il est possible d'obtenir en chemin de fer. Les voyageurs de l'an dernier se rappellent encore l'existence agréable qu'ils menèrent à bord du luxueux convoi qui les conduisit jusqu'à Vancouver et les en ramena. Il en sera de même cette année. Le train sera composé de wagons de tout premier ordre, wagons-lits, wagon-restaurant, wagon-observatoire, etc., et le personnel qui en aura la charge sera choisi avec soin.

La cuisine sera tout spécialement soignée.

Le départ aura lieu de la gare Windsor, à Montréal, samedi le 3 juillet. Se dirigeant immédiatement vers l'Ouest, le train entrera à Winnipeg deux jours plus tard. Ce sera le premier arrêt d'importance. Il y en aura ensuite d'autres à Regina, Moose Jaw et Calgary. C'est en cette dernière ville que seront aperçus pour la première fois les sommets neigeux des montagnes Rocheuses. Les voyageurs séjourneront ensuite à Banff, se rendront à Windermere en automobile, et à Vancouver par voie de Nelson, du lac Kootenay et du Kettle Valley Ry.

Le retour, de Victoria et Vancouver, s'effectuera par la voie principale du Pacifique Canadien, qui réservera aux excursionnistes les plus grandioses panoramas. Revelstoke, Glacier, Field, Lac Louise et Banff seront les principaux points d'arrêt dans les montagnes. Puis ce sera Edmonton, Saskatoon, Winnipeg et Fort William. Ici l'on s'embarquera pour une traversée de deux jours sur les Grands Lacs. Il y aura enfin visite de Toronto et des chutes Niagara avant le retour à Montréal.

# un nouveau rapid entre MONTREAL et TORONTO

## L'INTER-CITY LIMITED

A partir du 28 juin 1926

De Montréal (Gare Bonaventure) à midi et 30, rendu à Toronto à 8 h 30 du soir tous les jours excepté le dimanche—avec, au retour, arrivée et départ tout aussi commode—l'"INTER-CITY LIMITED" est l'idéal pour vous permettre d'économiser des heures précieuses.

Vous avez toute la matinée pour vos affaires avant de partir soit de Montréal ou de Toronto.

Wagon-salon-observatoire (à radio), wagon-restaurant et voitures de première entre Montréal et Toronto. Wagon-lits direct de Montréal à Chicago.

Heure Normale de l'Est

Renseignements et réserves de places au E. O. Picard, 35 rue Lafrancoise. TEL. 354 J. P. Lazare, Chef de Gare. TEL. 85

**CANADIAN NATIONAL**  
Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

fenaison sont les mêmes pour toutes les plantes à foin. Il faut couper la récolte à la phase de maturité qui donne la plus grosse quantité de foin savoureux. Il faut éviter surtout qu'elle ne soit trop mûre, sinon on a un fourrage ligneux et beaucoup de perte.

Coupez le foin de trèfle lorsque la récolte est en pleine fleur ou que les têtes commencent à brunir. On coupe le matin dès que la rosée est évaporée. On peut le secouer à la main, puis le mettre, le soir, en veillottes assez petites, bien faites. C'est dans ces conditions, qui empêchent la dessiccation trop rapide des feuilles, que le foin se fane le mieux. Si le temps reste beau, on peut rentrer le foin directement au sortir de la veillotte au bout de quelques jours, mais si on a de l'aide, il vaut mieux ouvrir les veillottes plusieurs heures avant le charriage, et on aura du très bon foin.

Il n'est pas aussi facile d'obtenir du foin lorsque le trèfle coupé est arrosé par une très forte pluie. Le trèfle très humide, laissé en grosses veillottes moisit. Si on l'étale au gros soleil, les feuilles noircissent et se détachent, laissant des tiges nues. Si le temps se remet au beau après la pluie, un moyen assez bon est de le laisser en veillottes le jour. Le soir, si le temps

reste beau, on étale un peu les veillottes puis on le laisse en cet état toute la nuit. Le foin sera alors en assez bon état pour être rentré le lendemain ou il peut être nécessaire de le remettre en veillottes pour le sécher complètement.

Charriez et rentrez le foin lorsqu'il crépite bien. En rentrant le foin ajoutez-y une ou deux livres de sel commun par tonne ; il se conservera mieux et sera plus savoureux.

Coupez le foin de mil et le foin mélangé lorsque la graine se forme, ou comme disent la plupart des cultivateurs, "immédiatement après la chute de la deuxième fleur." Coupez le matin après la rosée, puis secouez ou retournez l'après-midi, et râtelez et mettez en grosses veillottes bien faites le soir ; vous pourrez souvent rentrer le foin de ce type le lendemain. Dans de bonnes conditions, on peut se dispenser d'enveilloter, on rentre directement du rouleau. On s'épargne ainsi beaucoup de travail lorsque ce moyen est possible.

Lorsque la température est très favorable, on peut parfois couper le foin de mil et les foins mélangés le matin et les rentrer l'après-midi. Il y a des arguments contre et pour cette pratique. Lorsque le

foin est coupé à la bonne phase de maturité pour être le plus savoureux possible, il est douteux qu'il se conserve bien sous ce traitement. Plus tard cependant, lorsque le foin est un peu trop mûr, il est possible de réussir en suivant ce système.

B. F. TINNEY,  
Station expérimentale fédérale,  
Charlottetown, I. P. E.

UN OBLAT CANADIEN, MISSIONNAIRE A FORT SMITH, QUI EUT DE LA PEINE A SE RENDRE AU CONGRES EUCHARISTIQUE.

Parmi les pèlerins de tous les coins du monde qui sont venus au congrès eucharistique, plusieurs ont dû s'imposer des sacrifices réels ou endurer de grandes fatigues durant le voyage, mais aucun n'a eu d'expériences plus diverses que le R. P. Allard, O. M. I., un Canadien, qui, pour se rendre à Chicago, a dû emprunter successivement l'attelage de chiens, le canot, le bateau et le chemin de fer. Le R. P. Allard est le directeur de la mission de Fort Smith, un coin perdu du Canada habité par les Esquimaux. Pour se rendre à Chi-

ago, il a dû passer par le Yukon, la côte du Pacifique et les trois provinces de l'Ouest. Après diverses étapes et de multiples aventures, il arriva à Duluth, Minnesota, où il monta sur le train spécial du Canadien National parti de Prince Albert avec la délégation des Canadiens de l'Ouest. Son voyage en canot dura deux semaines. Après le congrès eucharistique, le R. P. Allard continuera son voyage et se rendra jusqu'à Rome, où il représentera officiellement le Yukon près le chapitre de l'Ordre des Oblats.

Montréal, 23 juin, 1926.

Il est aussi difficile de faire respecter les lois que de faire des lois respectables.

Dans l'ancien temps nous avions des femmes qui aimaient l'oisiveté ; on les qualifiait de nonchalantes ; aujourd'hui les médecins ont trouvé un nouveau nom ; ils affirment qu'elles sont neurasthéniques.

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL LE CLAIRON

# LE CONGRES MONDIAL D'AVICULTURE.

La lecture de ce document sur le Congrès Mondial d'Aviculture qui doit avoir lieu comme vous le savez au Canada en 1927, est peut-être un événement unique dans l'histoire des sociétés canadiennes d'aviiculture. C'est peut-être en effet la première fois qu'un travail de ce genre sera lu devant à peu près toutes les sociétés d'aviiculture du Canada. En fait, ce Congrès présente plusieurs aspects qui sont entièrement nouveaux pour les apiculteurs canadiens. Jamais en effet ceux-ci n'ont eu l'occasion d'assister à une assemblée mondiale d'aviiculture dans leur propre pays ; jamais non plus ils n'ont pu rencontrer en personne les instructeurs et les investigateurs en aviiculture, venus de toutes les parties du monde, ou suivre leurs discussions.

On compte que le nombre de délégués assistant au Congrès sera d'environ trois mille, tous s'intéressant à une phase quelconque de l'industrie avicole.

Nous savons que nous pouvons compter sur votre intérêt comme aviculteurs, mais nous désirons un peu plus que votre intérêt dans cette circonstance ; les fonctionnaires chargés du Congrès Mondial d'Aviculture désirent également avoir votre concours le plus actif pour faire de ce Congrès le plus grand événement international qui ait jamais eu lieu au Canada.

La plupart d'entre vous n'ont peut-être qu'une vague idée de ce que sont ces congrès mondiaux et leur raison d'être. Vous avez tous sans doute entendu parler de l'Association Internationale d'Instructeurs et d'Investigateurs en aviiculture. Il a paru, il y a quelques années, à cette association, qu'elle devait faire quelque chose pour obtenir que l'industrie qu'elle représente soit reconnue d'une façon plus officielle, et pour promouvoir le progrès et le resserrement des relations internationales.

C'est à la suite des délibérations de cette organisation en 1924 qu'il a été décidé de tenir un Congrès mondial d'aviiculture en 1926. Vous savez quels événements ont empêché ce Congrès ; ce n'est qu'en 1921 que le premier Congrès put être tenu. Il a eu lieu à La Haye ; c'était sans doute une heureuse idée de le tenir à cet endroit, car ce lieu est devenu le grand centre de la paix. Ce premier Congrès a été un grand succès à tous les points de vue ; tous les Hollandais, de toutes les classes de la société, ont fait tout leur possible pour que les délégués visiteurs se sentent chez eux et pour que leur visite à La Haye leur soit le plus utile possible.

Le deuxième Congrès a eu lieu en 1924 à Barcelone, Espagne, il a fourni encore une fois d'amples preuves qu'en organisant ces congrès, l'Association Internationale avait rendu de grands services à l'aviiculture. A ce Congrès, la Grande Bretagne, l'Italie et le Canada invitèrent les délégués respectivement à tenir le troisième Congrès, en 1927, dans l'un ou l'autre de ces trois pays. M. Eilford, aviculteur du Dominion, insista tout spécialement sur le choix du Canada, si bien que la Grande-Bretagne retira sa demande et les délégués convinrent de tenir le Congrès suivant au Canada.

Un congrès mondial d'aviiculture comporte quelque chose de plus qu'un rassemblement de délégués et que des fonctions officielles et des banquets. Pendant toute une semaine, les délégués doivent s'occuper d'affaires sans arrêt. En 1927, les avant-midi seront consacrés aux sessions du congrès, et les après-midi et les soirées consacrés à l'exposition du congrès. Il y aura au moins quatre sections, auxquelles les sujets suivants seront discutés :

1. — La science de l'élevage et son application pratique.
2. — Recherches sur les maladies et les façons de les combattre.
3. — Distribution des produits.
4. — Recherches, instruction et extension.

Des travaux seront lus sur tous ces sujets et ceux qui seront invités à préparer et à lire ces travaux seront choisis avec le plus grand

soin par le Comité du Programme. Il est essentiel en effet que l'on choisisse pour cela ceux qui sont en mesure de donner aux aviculteurs et au monde avicole les résultats des recherches qui pourront enrichir nos connaissances sur cette industrie toujours croissante.

L'exposition sera une partie des plus importantes du congrès. Des dispositions seront prises pour la présentation d'étalages nationaux, d'étalages d'oiseaux, d'étalages commerciaux. Nous comptons que chaque section sera bien remplie et que l'exposition sera, sous tous ses aspects, la plus complète qui ait jamais été mise, sur pied dans les annales de l'industrie avicole.

Vous, membres de cette société d'aviiculture, de même que tous ceux qui s'intéressent à une phase quelconque de l'industrie, êtes éligibles comme membres du Congrès, et vous devez faire tous vos efforts pour que cette société soit représentée au Congrès. Ce Congrès signifie beaucoup pour votre société et pour vos membres comme aviculteurs. Il marque un grand progrès pour le Canada ; il mettra l'industrie avicole dans une situation beaucoup plus en vue. Le fait même que le Canada envoie une invitation officielle pour que le Congrès se rassemble dans ce pays et que ces invitations ont été faites sous la signature du Gouverneur Général est une preuve bien évidente du fait que notre industrie est officiellement reconnue.

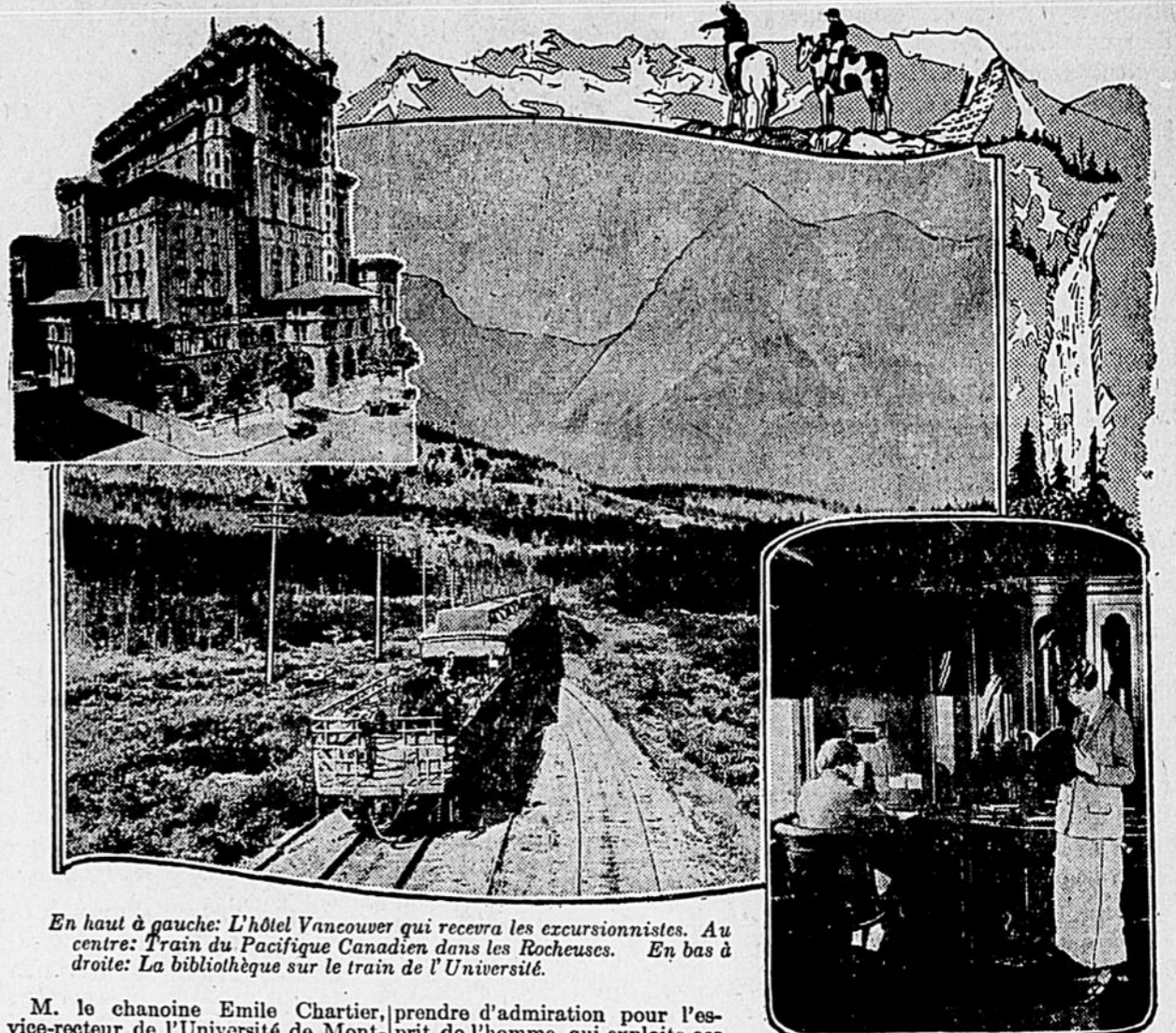
Mais ce n'est pas tout, les avantages que le Canada tirera de ce Congrès sont encore plus importants. Ce Congrès présente un aspect international, qui signifie encore plus qu'un simple rassemblement de gens qui s'intéressent à l'industrie avicole. Par ce Congrès, le Canada aidera à propager ce mouvement qui se dessine actuellement dans toutes les parties du monde et qui a pour but de réunir les différents peuples du monde en une grande confraternité des nations. Il y aura enfin les résultats très précis et pratiques au point de vue commercial que ce Congrès peut valoir au Canada. L'immigration vient peut-être en premier lieu par ordre d'importance ; le Canada a besoin d'une plus grande population et les pays qui sont représentés au Congrès sont pour la plupart surpeuplés. Ceci est spécialement vrai de la Grande Bretagne qui doit envoyer une grande délégation au Congrès, tirés, pour la plupart, parmi les agents agricoles de comtés. Ces hommes se tiennent en contact intime avec la classe agricole en Grande-Bretagne, c'est parmi elle qu'ils passent leur vie et qu'ils travaillent et c'est à nous, au Canada, à voir que ces hommes soient traités d'une façon telle lorsqu'ils seront au Canada que lorsqu'ils retourneront chez eux, ils sentiront qu'ils peuvent dire en toute sûreté à leurs compatriotes que le Canada est un pays où ils peuvent s'établir sans danger, un pays qui est prêt à les recevoir et à les aider à devenir des citoyens prospères.

Une autre catégorie de délégués est celle qui profitera du Congrès Mondial d'Aviculture pour visiter le Canada dans le but de se renseigner sur les ressources que le Canada offre pour le placement de capitaux. Nos ressources agricoles et minérales attireront ce genre de délégués, et là encore nous devons prendre les moyens de montrer tout ce que le Canada peut offrir dans ces voies.

Nous avons l'espoir que le commerce canadien augmentera, à la suite de ce Congrès et nous comptons que l'un des développements principaux portera sur l'exportation de produits avicoles et spécialement de sujets reproducteurs. Le développement de ce commerce dépendra principalement de ce que le Canada peut offrir et de ce qu'il peut présenter à l'exposition du Congrès Mondial d'Aviculture. Les volailles présentées à cette exposition doivent être du type vou-

# "Procurer aux Canadiens une estime plus haute de leur pays"

Tel est le but que se propose l'Université de Montréal, en invitant les nôtres à visiter l'Ouest, déclare M. le chanoine Emile Chartier.



En haut à gauche: L'hôtel Vancouver qui recevra les excursionnistes. Au centre: Train du Pacifique Canadien dans les Rocheuses. En bas à droite: La bibliothèque sur le train de l'Université.

M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, a prononcé récemment au radio, une intéressante causerie sur le prochain voyage transcontinental qu'organise en ce moment, avec le concours du Pacifique Canadien, notre université montréalaise. Cette excursion, qui aura lieu du 3 au 24 juillet, sera sous la direction personnelle du chanoine Chartier.

"Ce voyage, dit-il sera plus qu'une excursion au cours de laquelle il sera donné aux voyageurs d'admirer tout ce que la nature a de beau et de bon dans les Rocheuses, car ce sera aussi le pèlerinage de l'entente entre les races, le pèlerinage de l'intégrité nationale. Ce sera lire sur place "L'épopée blanche", aussi bien que l'épopée rouge que nos compatriotes ont écrites dans les vastes plaines de l'Ouest, dans les forêts séculaires de la pittoresque Colombie Anglaise.

L'invitation que lui faisait le Pacifique Canadien de diriger vers l'Ouest une seconde excursion, du 3 au 24 juillet, l'Université de Montréal l'a acceptée d'autant plus volontiers que l'entreprise concorde avec son œuvre essentielle. Aussi bien est-ce sous l'empire d'une poussée d'éducation qu'elle invite un groupe de nos compatriotes à l'accompagner jusqu'aux rives du Pacifique, à travers les grandes Rocheuses et par nos vastes mers intérieures.

Sans doute, les voyageurs trouveront, tout au long du parcours, de quoi satisfaire amplement leur amour du beau, satisfaction qui comporte déjà une large part d'enseignement. On ne passe pas devant des pics élevés ou des cascades puissantes ; on ne contemple pas les méandres tourmentés des rivières nombreuses ou les nappes limpides des lacs ; on ne circule pas entre des îles multiples comme celles du lac des Bois ou dans les flancs percés à jour de montagnes escarpées, sans en ressentir ce que Goethe appelait un élargissement de l'âme, sans s'é-

prendre d'admiration pour l'esprit de l'homme qui exploite ces merveilles, pour le génie de Dieu qui les sema sur notre sol.

Mais, par delà la formation du goût qui est un fruit de l'observation, ce que l'Université de Montréal ambitionne d'abord, c'est de procurer à ses voyageurs une estime plus haute, une connaissance plus approfondie de leur pays. Une légende stupide a presque fait croire à beaucoup de Canadiens-français que leur pays s'arrête aux frontières du Québec. Le meilleur moyen pour eux de la détruire et de faire sentir aux autres qu'ils sont chez eux partout au Canada, c'est d'accomplir dans les autres provinces le "tour du propriétaire". En traversant celles de l'Ouest, ils affirmeront qu'ils ont sur elles un double titre de propriété : celui que leur confère leur qualité de copartageants à titre égal dans la Confédération. Pour tracer son chemin, le Pacifique Canadien n'a eu lui-même qu'à suivre les sentiers établis d'abord par ces conquérants des terres vierges. Les voyageurs d'aujourd'hui ne feront ainsi que "mettre leurs pas dans les pas" de gens de leur race, de leur langue et de leur foi.

D'autres les ont remplacés, ces pionniers, d'autres qui n'emploient pas le même verbe et ne partagent pas leur croyance. Ceux-là aussi, l'Université de Montréal désire que ses voyageurs les rencontrent. Elle a cette conviction qu'il n'existe pas entre eux et nous d'inimitié, mais plutôt une indifférence due à l'éloignement, à l'absence de conversations entre les uns et les autres. Par leur langue pour se mieux faire entendre d'eux, elle prétend, au cours des réceptions qui lui seront faites, exposer aux chefs de la-bas le point de vue canadien-français sur les questions que soulèvent le développement rapide du peuple canadien. Créer de la sympathie, véritable entreprise d'éducation, entreprise d'éducation nationale, entreprise d'éducation internationale.

L'Université n'aura pas à le faire chez un groupe particulier des provinces de l'Ouest. Parmi les Canadiens-français qui sont allés là-bas s'assurer un avenir meilleur, selon eux, il lui suffira de goûter une fraternité que la nature elle-même a établie. Beaucoup des nôtres ont dressé là leur tente, fondé un foyer, agrandi peu à peu leur domaine. Aujourd'hui, ils sont comme incorporés à ces provinces lointaines ; mais ils ont su garder, avec la petite patrie québécoise, des liens étroits. Ils ont accompli là-bas une œuvre magnifique : celle de faire briller au-dessus d'une civilisation trop entachée de matérialisme, le drapeau de la culture latine et de l'humanisme catholique. Guidés par des chefs qui rappellent les apôtres des premiers âges chrétiens, sous la poussée d'hommes que nos rivaux eux-mêmes proclament les "great men of the West" ils ont maintenu partiellement français un territoire qui l'était tout entier à l'origine. "L'épopée blanche", épopée rouge aussi, qu'ils ont écrite là-bas, les voyageurs auront l'immense avantage de la lire sur place.

Voilà la forme d'éducation à laquelle l'Université de Montréal convie ses pèlerins ; car c'est autant d'un pèlerinage, que d'une excursion, qu'il s'agit. Pèlerins de l'entente entre les provinces et les races, pèlerins de l'intégrité nationale et du beau dans la nature comme dans l'art, les voyageurs reviendront de là-bas instruits et édifiés, en même temps que reposés. Ils auront échappé pour leur part à l'anathème que lançait à ses compatriotes un vieux poète latin : "Quiconque habite un superbe pays et néglige de connaître cette patrie, toute sa patrie, celui-là pour moi n'est pas un citoyen, mais un vulgaire étranger".



## Un pas — entre deux villes

A PARTIR de jeudi, le premier juillet, il ne sera plus nécessaire de demander Longue Distance pour appeler aux endroits ci-dessous mentionnés. Les endroits éloignés sont ainsi rapprochés jusqu'à votre porte. Donnez le numéro désiré à la téléphoniste locale et restez au téléphone pendant qu'elle établit la communication. Dites à la téléphoniste 67, c'est-à-dire le numéro désiré.

### Service Direct

- \* La Présentation, 10cts.
- \* St. Jude, 10cts.
- \* St-Rosalie, 10cts.
- \* St-Simon, 10cts.
- \* St-Thomas d'Aquin, 10cts.
- \* St-Barnabé, 10cts.
- Beloil, 15cts.
- St-Bernard, 15cts.
- St-Marcel, 15cts.
- Acton-Vale, 20cts.
- St-Aimé, 20cts.
- St-Guillaume, 20cts.
- Drummondville, 25cts.
- Sorel, 25cts.

Pour une conversation de cinq minutes; aux autres endroits 3 minutes.  
Si vous désirez parler à une personne déterminée, demandez Longue Distance.

J. E. CHOQUETTE,

GÉRANT.



lu pour soutenir et relever encore la réputation excellente que les sujets reproducteurs canadiens se sont acquis au Congrès Mondial d'Aviculture tenu en Espagne en 1924. C'est dans ce but que les aviculteurs devraient diriger leurs opérations d'élevage cette saison. Leurs comités provinciaux du Congrès leur font connaître la part qu'ils peuvent prendre dans la présentation de volailles à l'exposition. Il sera impossible de prendre les volailles de tous les éleveurs qui désirent exposer, mais ceci ne doit pas empêcher chaque éleveur de déployer des efforts spéciaux dans ses opérations d'élevage la saison qui vient. On voit en outre que le Canada et les aviculteurs canadiens ont beaucoup à gagner du Congrès Mondial d'Aviculture.

Que pouvez-vous faire comme aviculteur et comme membre de cette société pour assurer le succès du Congrès Mondial d'Aviculture ?

1. — En secondant votre comité provincial.
2. — En s'efforçant d'obtenir que vos municipalités, vos députés, vos clubs de service, etc., s'intéressent au Congrès.

3. — En aidant à recevoir les délégués du Congrès qui peuvent passer par votre ville ou la visiter.

4. — En parlant du Congrès Mondial d'Aviculture chaque fois que l'occasion se présente.

5. — En faisant en sorte que cette réunion prenne des mesures très précises comme préliminaires à la participation réelle au Congrès.

6. — En envoyant des délégués au Congrès.

7. — En faisant prendre par votre société une cotisation entière (\$5.00) ce qui vous permettra de recevoir le rapport des délibérations qui fournira à la société des sujets de discussion. Ce rapport contiendra le texte de tous les travaux lus et discutés au Congrès.

## LA SCIENCE DES SOLS.

Par Chs. A. Fontaine, professeur à Oka.

Science expérimentale: il est as-

sez difficile d'en donner une définition adéquate. Son objet est l'étude de tous les facteurs, — géologiques, physiques, chimiques, biologiques, etc. — qui concourent à maintenir et augmenter la capacité de production des sols. C'est donc une étude très complexe. Elle demande l'application d'une foule de sciences exactes et spéculatives: mathématiques, physiques, chimie, biologie, météorologie, etc. Elle se fonde en grande partie sur l'expérimentation et, à ce titre, exige de ceux qui s'y adonnent beaucoup de patience, de la persévérance, et — naturellement — une certaine dose de logique, ou, si l'on préfère, de philosophie, au sens propre du mot.

Une simple définition du sol donnera une idée de l'ampleur et de la complexité des problèmes que l'on doit confronter lorsque l'on aborde son étude.

"Le sol, disent Lyon et Buckman, est un mélange inhomogène. Il est formé d'un mélange de particules, les unes d'origine minérale, les autres d'origine organique. Le tout baigne dans une masse liquide et gazeuse et est habité par

Suite à la page 8

Notes Locales (suite)

que et du Patronage escortaient la dépouille mortelle suivis aussi de plusieurs vétérans de la Grande Guerre qui tenaient à témoigner l'estime profond qu'ils portaient à leur confrère défunt.

La famille du défunt reçut un grand nombre d'offrandes de fleurs, de messes, de témoignages de sympathies.

Nous assurons la famille éplorée de nos plus vives et de nos plus sincères condoléances.

MARCHE DU FOIN ET DE LA PAILLE

Le marché du foin est ferme pour la saison. Les prix, probablement dus aux prévisions d'une faible récolte dans certains districts des provinces de l'est, sont légèrement en hausse sur les principaux marchés domestiques.

Moyenne des prix de Gros pour la semaine du 19 juin, 1926.

St-Hyacinthe : Foin pressé (la tonne) : Mil \$11.00 à \$12.00 ; Trèfle : \$8.50 à \$9.50 ; Mélé, \$8.75 à \$9.50. Paille pressée (la tonne) : Avoine, \$6.00.

St-Simon : Foin pressé (la tonne) : Mil \$14.00 à \$15.00 ; Trèfle, \$12.00 à \$13.00 ; Mélé \$12.00 à \$13.00 ; Paille pressée (la tonne) : Avoine \$4.00 ; Blé \$4.50.

St-Aimé : Foin pressé (la tonne) : Mil \$10.00 à \$11.00 ; Trèfle, \$8.00 à \$9.00 ; Mélé, \$7.50 à \$9.00 ; Paille pressée (la tonne) ; Avoine \$4.50.

St-Guillaume : Foin pressé (la tonne) : Mil \$11.00 à \$13.00 ; Trèfle, \$8.00 à \$10.00 ; Mélé, \$7.00 à \$10.00 ; Paille pressée (la tonne) ; Avoine \$4.00 ; Blé \$4.50.

Montréal : Foin pressé (la tonne) : Mil \$12.50 à \$15.00 ; Trèfle \$10.00 à \$11.50, Mélé \$12.00 à \$14.00 ; Paille pressée (la tonne) ; Avoine \$8.00 ; Blé \$6.50.

FUNERAILLES DE M. LOUIS IDOLA CHABOT

Jeudi dernier, le 24 juin, avaient lieu, au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Louis Idola Chabot, vétérans de la Grande Guerre, âgé de 33 ans, fils de feu Arthur Chabot et de Angéline Guertin, de cette ville.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte, outre sa mère, son frère, M. Arthur-Emile Chabot de cette ville ; ses sœurs Dolores et Emélie de cette ville.

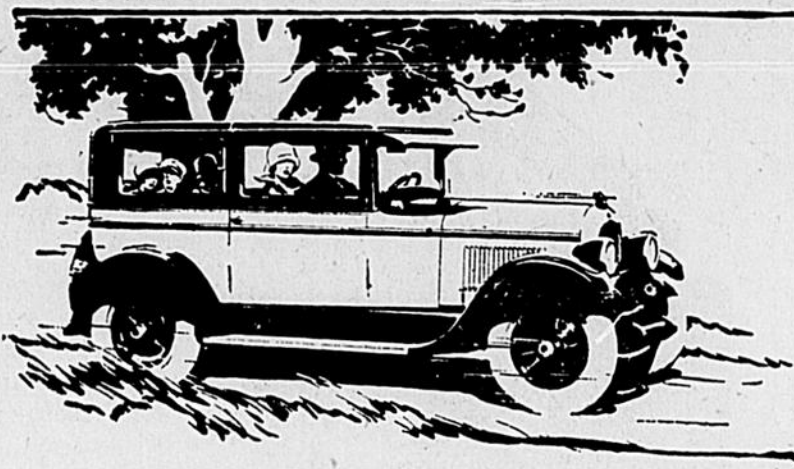
Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale de cette ville. Les porteurs étaient : MM. Eugène Blanchard, Omer Blanchard, Georges Labrecque, Henri Brodeur, Valmore Arcand, Emile Desmarais.

Conduisaient le deuil : MM. Arthur-Emile Chabot, frère du défunt, MM. François Michon, Omer Guertin, Ovide Guertin, Georges-H. Chabot, J.-N. Chabot, Félix St-Pierre, Lévis Chabot, tous oncles du défunt.

On remarquait dans le cortège funèbre : MM. W. Délage, E. St-Pierre, E. Beaudry, A. Leblanc, J. Guertin, R. St-Pierre, L. Guertin, J. Vary, tous cousins du défunt ; E. Dupont, E. Gendron, A. Robert, J. E. Lamothe, de Montréal ; J. E. Lanoux, J. Mathieu, J. A. Ostiguy, C. St-Jacques, Dr. O. Pouliot, J.L. Cormier, shérif, N. Lorange, G. Marion, A. Comeau, A. Bourgeois, chef de police, C. Picard, constable, Ed. Viens, M. Lamoureux, H. Leduc, A. Cadorette, M. Sansoucy, J. C. Drolet, A. Durocher, J. St-Pierre, E. Benoit, U. Huot, N. Mercure, S. Renière, A. Lussier, A. Boulay, J. Boulay, N. Mongeon, R. Geoffrion, L. Geoffrion, F. Boucher, W. Brousseau, A. Barbeau, P. Leclerc, N. Leduc, E. Gendron, M. Bousquet et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

L'absoute a été faite par M. le chanoine P. S. Desranleau, curé à la cathédrale. Le service fut chanté par M. l'abbé François-

La Qualité et les Nouveaux Bas Prix Chrysler



La Nouvelle Chrysler "60" Une Nouvelle Six Encore plus Légère et de la Fameuse Qualité Chrysler

A vous qui voulez limiter l'achat de votre automobile à n'importe quelle six d'un prix modique, Walter P. Chrysler présente un autre produit d'une qualité sensationnelle — la Nouvelle six cylindres Chrysler "60" encore plus légère.

Dans cette nouvelle Six encore plus légère existent les mêmes qualités et la même valeur suprême Chrysler, la pureté et le lustre du dessin Chrysler, la même habileté de la main-d'oeuvre et la même précision qui ont conquis la faveur particulière du public à l'égard du Chrysler "70" et de l'Imperial "80".

Soixante milles et plus à l'heure, démarrage rapide comme l'éclair, facilité de conduite phénoménale — qualités caractéristiques que vous ne pouvez trouver dans aucun char autre que la nouvelle Chrysler Six encore plus légère.

Il nous tarde de vous inscrire au nombre des milliers automobilistes qui ont déjà reconnu la qualité et la valeur de la nouvelle Chrysler "60" Six encore plus légère en s'en procurant une avec enthousiasme.

Voyez-la, expérimentez sa performance extraordinaire — et, nous en sommes certains vos désirs ne seront comblés que lorsque vous vous serez procuré la Chrysler Six "60".

Les dépositaires Chrysler se feront un plaisir de vous faire profiter des extraordinaires facilités de paiements Chrysler. Renseignez-vous au sujet de l'excellent mode Chrysler.

- Touring, \$1535
- Routière, \$1605
- Coupé Club, \$1660
- Coach, \$1760
- Sedan, \$1900

F. & B. Windsor, Ont. Fret seulement en plus Les prix ci-dessus comprennent toutes taxes, par-châssis à l'avant et à l'arrière, pneus de rechange, enveloppe pour pneu, et réservoir rempli de gazoline.

La Nouvelle Chrysler Six encore plus légère

CHRYSLER "60"

TEL. 280

GARAGE DROLET

55 1/2 RUE ST-FRANÇOIS :: ST-HYACINTHE, P.Q.

Xavier Leblanc, cousin du défunt. Offrandes de fleurs : Mme Art. Chabot, M. A.-E. Chabot, Mlles Dolores et Emélie Chabot, Famille François Michon, Mme Alfred Guertin, Mlles Yvonne et Alice Guertin, Mme G. H. Chabot, Mlle Marguerite Beaunoyer.

Offrandes de messes : Mme Art. Chabot, La famille F.-X. Leblanc, M. N. Chabot, famille H. G. Chabot, Famille, J.-E. Lamothe, Les Employés de la maison S. Bourgeois & Cie, Famille D. Phaneuf, Mlle Alice Sicotte, un groupe d'amis de Montréal.

Bouquets spirituels : Mme Ovide la Vigeant, L. O. Guertin, Famille F. Michon, Mme Alfred Guertin, Mlles Guertin, M. et Mme E. Beaudry, Famille W. Délage, Mlle Marguerite Beaunoyer, M. et Mme N. Mongeon.

Sympathies : L'abbé Hilaire Chabot, la famille Jules Boucher, maître des Postes, M. et Mme Alfred Desranleau, de Pike-River ; M. et Mme L. G. Lalime, M. et Mme Henri O. Cadorette, Mlle Adrienne Amyot, Mlle Hélène Bernard, Mlles Morin, M. Maurice St-Pierre, Hector Leduc, Mlle Berthe Archambault de St-Ours.

Télégrammes : Mme Napoléon Couture, M. et Mme J. B. Boissé, de Moosup, Conn.

Nous assurons la famille éplorée de nos plus vives et de nos plus sincères condoléances.

LA SCIENCE (suite de la page 7) une infinité de micro-organismes de toutes espèces. C'est un système dynamique ; les agents phy-

sio-chimiques et biochimiques le modifient continuellement. La science des sols — qui est relativement jeune — étudie la nature de ces divers agents, les rapports qu'ils peuvent avoir entre eux, et recherche les moyens de contrôler leur action combinée et de la diriger vers une capacité de production toujours plus grande. Ce n'est donc pas une étude purement spéculative. La science des sols est, j'oserais dire, dans l'ordre logique, la première des sciences agricoles. Si elle ne doit pas prendre le pas sur la zootechnie et la science de l'alimentation, pour ne nommer que ces deux autres sciences agricoles, elle doit au moins marcher de pair avec elles.

On se rend compte de plus en plus que l'élevage et l'alimentation du bétail se pratiquent en général de façon peu économique dans notre province ; ce que l'on sait peut-être moins, c'est que la majeure partie de nos sols sont très loin de leur maximum de production économique, c'est que leur fertilité s'épuise, alors qu'il est possible de la maintenir, et, dans bien des cas, de l'augmenter à peu de frais. La science expérimentale vient ici à l'aide de qui veut mettre à l'essai ses renseignements.

Il me semble que l'utilité de l'étude des sols ne devrait pas avoir besoin d'être démontrée. Cette utilité est mise en évidence par les définitions données plus haut. La fertilité ou capacité actuelle de production d'un sol dépend d'un juste équilibre entre les facteurs suivants, les uns inhérents à ce sol — texture, structure, teneur en matière organique, pouvoir absor-

bant, assainissement, richesse en chaux et en éléments fertilisants assimilables — les autres indépendants de lui, — climat, température, précipitation atmosphérique, soins du fermier. Presque tous ces facteurs sont contrôlables jusqu'à un point. Il n'y a que le climat, la température et la précipitation atmosphérique sur lesquels le praticien ne puisse sensiblement agir, et encore. ne nous a-t-on pas souvent répété que le défrichement améliorerait graduellement, de façon sensible, les régions cultivées de l'Abitibi et du Témiscamingue ?

Sans doute, le cultivateur ignorant, routinier, peut-il aussi modifier le jeu de ces divers facteurs. Le fait-il le plus souvent à l'avantage de son sol et en fin de compte à son propre avantage ? Là est la question. Il n'y a pas à dédaigner l'expérience des siècles et la science agricole n'est pas d'hier. On fumait les prés, on récoltait du blé, il y a 1000 ans, il y a 3000 ans ; mais la terre a vieilli, la population a augmenté, les conditions économiques du cultivateur sont devenues moins stables, et la nécessité est pressante de faire donner au sol son maximum de rendement. La culture scientifique est

de plus en plus en honneur en Amérique et dans les pays les plus avancés des vieux continents où elle fait ses preuves. En France, en Allemagne, en Belgique, en Danemark, en Hollande, la courbe de rendement des récoltes a été continuellement en ascension depuis un demi-siècle. On a obtenu de tels résultats presque exclusivement par l'application des données de la s-

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Poêle électrique, bon marché, cause de départ. S'adresser à 40 St-Louis, Village St-Joseph, jno Villa

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.

PEINTURE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc. Travail de première classe à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMLEUX  
Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence. 4d-1a.

A LOUER

A louer un des plus beaux logements de la ville, celui anciennement occupé par M. T.-D. Bouchard, coin des rues Girouard et Larocque. S'adresser aux bureaux du Clairon.

A VENDRE

Robes de toilette, costumes, manteaux, pour cause de deuil. Bonnes conditions.

S'adresser au Restaurant Corona, Tél. 43. jno

LOGEMENT A LOUER

de 6 pièces plus une chambre de bain, situé au coin de la rue Ste-Anne et Ste-Marguerite. S'adresser à JOVITE SICOTTE. jno

REPRESENTANT DEMANDE

Nous avons besoin pour la ville de St-Hyacinthe et le district, d'un représentant dans nos lignes. Nos produits comprennent les huiles à automobiles, industrielles et autres spécialités se vendant partout.

Un homme actif et énergique pourra se faire un très bon salaire. Faire application à C.L. General Supply Co., 877 Notre-Dame Est, Montréal.

LAVAGES DEMANDES

Garantie satisfaction. Mlle Gosselin, 15 Rue St-Casimir. 2f

science des-sols.

Des terres sablonneuses sont devenues fertiles, parce qu'on a augmenté leur pouvoir absorbant. Des terres argileuses sont devenues productives, parce qu'on les a drainées et qu'on les a enrichies en matière organique. Des sols fatigués, usés, se sont remis à donner de belles récoltes, grâce à l'intercalaire d'une légumineuse dans la rotation et à la pratique des engrais chimiques.

La microbiologie et la chimie colloïdale, sciences toutes modernes, ont déjà fourni l'explication d'une foule de phénomènes qui se passent dans le sol ; et c'est vérité évidente que l'on est bien mieux en mesure de contrôler un phénomène, de le diriger à son avantage ou d'en neutraliser les effets, si l'on en connaît la genèse et les causes. Prenons deux cas concrets : il y a des siècles que l'on a constaté les bons effets de la chaux et des légumineuses pour la fertilisation des sols, mais l'explication de ces bons effets est de dates relativement récentes, et c'est de ces dates aussi que l'emploi de ces amendements s'est fait de façon rationnelle et intensive. Que d'exemples (Suite et fin au prochain numéro)

MORIN & MORIN

NOTAIRES et AGENTS d'ASSURANCES Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites 159 Girouard — St-Hyacinthe René Morin Henri Morin

A. DELAGE

Avocat 9 St-Denis :: St-Hyacinthe

2j. 1926

TEL. 336

DOCTEUR L.-P. COUTURE

SPECIALISTE Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE

191 rue Girouard, ST-HYACINTHE Qué.

26f. 1927

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

255 rue Sherbrooke Est, Montréal

Tél. Est 5684

Tél. 655

S. CAOUCETTE

Entrepreneur - Maçon Spécialité :

PLATRIER ET BRIQUETIER. BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.

Ouvrage garanti à prix modérés. 38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.

29j. 1927

A LOUER

Deux jolis logements de 4 appartements chacun, en parfait ordre, aussi avec chambre de bain, dépense, garde-robe, etc. S'adresser au No. 14 rue Papineau, Ville, (Dans le Quartier No. 4, l'autre côté de la voie ferrée). jno

A VENDRE

Ameublement complet de maison à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à 6 rue Larocque. jno.

ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public que je continuerai à faire les réparations des GRAMOPHONES au No 31 rue Laframboise.

Satisfaction garantie comme au temps de M. Joseph Bouchard. jno.

A VENDRE

Ameublement de 6 appartements. S'adresser au No 118, rue Saint-Antoine, en ville.

ENGINS A GAZOLINE A VENDRE

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à br prix. S'adresser à M. Arthur Péquin, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe. 23oct.-1 a

A LOUER

Logement de 5 appartements. No. 21, rue St-Simon. S'adresser à : H. Pépin, "Le Clairon".